

Juin 2020

PORTRAIT DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

2020-2021

Juin 2020

PORTRAIT DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

2020-2021

Portrait de la situation économique et financière – 2020-2021

Dépôt légal – 19 juin 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-86910-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2020

PORTRAIT DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Section A

Vue d'ensemble

Section B

Les actions pour gérer la crise sanitaire

Section C

L'économie du Québec :
évolution récente et perspectives pour 2020 et 2021

Section D

La situation financière du Québec

Section E

Préparer la relance économique du Québec

Section A

VUE D'ENSEMBLE

Message du ministre.....A.3

1. Vue d'ensemble.....A.5

MESSAGE DU MINISTRE

Le 11 mars dernier, l'Organisation mondiale de la santé a décrété la pandémie. Le 13 mars, le gouvernement du Québec a déclaré l'urgence sanitaire et mis rapidement en place des mesures de contrôle de la propagation de la COVID-19.

Le confinement qui s'en est suivi a eu pour effet d'interrompre 40 % de l'activité économique sur une période de huit semaines. Cet arrêt de pans entiers de l'économie a nécessité la mise en œuvre de mesures de soutien financier d'une ampleur inégalée.

Le Québec a ainsi agi promptement et a fait preuve de leadership pour soutenir les Québécois et les entreprises. Dès le début de la crise sanitaire, le gouvernement a mis en œuvre le Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME), le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE), le Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE) et les reports d'impôt et de paiement de la TVQ.

Des mesures plus ciblées visant à soutenir les secteurs économiques plus lourdement touchés comme le tourisme, la culture et les transports collectifs ont par la suite été introduites afin de soutenir ceux qui devront composer avec les impacts de la crise pendant encore plusieurs mois.

Il est important de souligner ici l'étroite collaboration avec le gouvernement fédéral qui a permis d'élargir le soutien financier. La contribution du gouvernement fédéral s'est avérée cruciale au chapitre du soutien du revenu, notamment grâce à la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

La pandémie, la récession mondiale et l'ensemble des gestes posés en réponse à la crise sanitaire ont un impact majeur sur les finances publiques. Le temps est donc venu d'en présenter un portrait afin non seulement d'informer la population des efforts importants déployés par le gouvernement pour en atténuer les effets, mais également afin d'éclairer les citoyens sur l'évolution prévue de l'économie et la situation financière du gouvernement.

Bien que l'évolution de l'activité économique demeure empreinte d'une grande incertitude, je demeure convaincu que la force de l'économie du Québec et la solidité de ses finances publiques permettront de faire face aux perturbations additionnelles qui pourraient surgir. Je demeure également confiant d'un retour rapide de la croissance économique qui, avant d'être frappée de plein fouet par la crise, avait donné lieu à une performance remarquable.

Nous continuerons d'aider les Québécois et nos entreprises face à l'urgence. Nous stimulerons la croissance en assurant la sécurité sanitaire et en recréant le climat de confiance nécessaires au retour de la consommation et de l'investissement privé.

Cette crise ne doit pas être un prétexte pour déroger à nos objectifs de hausser le potentiel économique du Québec, de créer de la richesse pour tous les Québécois, d'investir en santé et en éducation, et finalement de lutter contre les changements climatiques.

Le ministre des Finances,

Eric Girard

Québec, juin 2020

1. VUE D'ENSEMBLE

□ Une crise sanitaire et économique sans précédent

Au cours des derniers mois, le monde a traversé une crise sanitaire jamais connue dans l'histoire moderne¹.

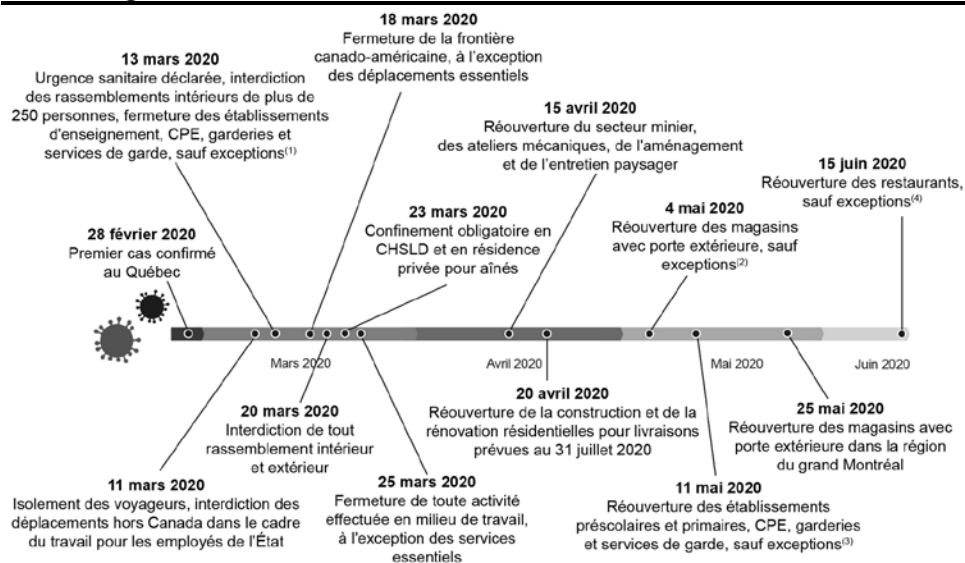
Cette crise a amené le Québec à faire face à deux défis de taille dans un contexte de grande incertitude, soit :

- donner des consignes exceptionnelles au chapitre de la santé publique afin de protéger la population;
- mettre en œuvre des mesures importantes pour soutenir une économie contrainte à ralentir, voire à être interrompue brusquement afin de contrôler l'épidémie.

Depuis mars dernier, plusieurs décisions difficiles, mais essentielles, ont été prises afin de limiter la propagation de la COVID-19 au sein de la population.

ILLUSTRATION A.1

Chronologie des évènements



- (1) Des services doivent être organisés et fournis aux enfants dont l'un des parents est à l'emploi d'un établissement de santé ou de services sociaux ou y exerce sa profession, ou est policier, pompier, ambulancier, agent des services correctionnels ou constable spécial.
- (2) À l'exception de la région du grand Montréal.
- (3) À l'exception de ceux sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la MRC de Joliette et de la ville de L'Épiphanie. Ces établissements restent fermés pour les élèves jusqu'à la fin du mois d'août 2020.
- (4) À l'exception de ceux sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la MRC de Joliette et de la ville de L'Épiphanie. Ces restaurants pourront reprendre leurs activités à compter du 22 juin 2020.

¹ Sauf indication contraire, ce document repose sur les données disponibles au 9 juin 2020. De plus, pour l'ensemble de ce document, les données budgétaires pour 2019-2020 et 2020-2021 sont estimées à partir d'informations préliminaires et partielles.

❑ Un choc économique mondial d'une ampleur inégalée

La propagation rapide de la COVID-19 à travers le monde a nécessité une action immédiate et concertée pour protéger la population. Plusieurs pays ont mis en place des mesures afin de ralentir la propagation de la pandémie.

Les mesures sanitaires ont paralysé l'économie mondiale, en provoquant un choc sur l'offre et sur la demande simultanément.

Ainsi, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, les perspectives économiques pour 2020 se sont détériorées rapidement depuis mars. La pandémie a entraîné une récession mondiale, qui touchera presque tous les pays.

— Le produit intérieur brut (PIB) réel mondial devrait se contracter de 3,5 % en 2020. Lors de la plus récente crise économique, en 2009, le PIB réel mondial avait diminué de 0,1 %.

— Au Québec, une contraction du PIB réel de 6,5 % est attendue en 2020.

Par ailleurs, le déconfinement graduel des économies ainsi que les actions des gouvernements et des banques centrales à l'échelle mondiale atténueront l'ampleur du recul de la production en soutenant les ménages et les entreprises et favoriseront la relance.

— Le PIB réel mondial devrait s'accroître de 5,0 % en 2021.

— Au Québec, la croissance économique devrait atteindre 6,0 %.

Un degré très élevé d'incertitude pèse toutefois sur les prévisions économiques. Il est difficile d'évaluer avec certitude les répercussions de la crise sanitaire sur l'activité économique ainsi que la rapidité de la reprise.

TABLEAU A.1

Croissance économique

(PIB réel, variation en pourcentage)

	2019	2020	2021
Québec	2,7	-6,5	6,0
<i>Budget 2020-2021</i>	<i>2,8</i>	<i>2,0</i>	<i>1,5</i>
Canada	1,7	-6,1	5,5
<i>Budget 2020-2021</i>	<i>1,6</i>	<i>1,7</i>	<i>1,7</i>
États-Unis	2,3	-6,0	6,2
<i>Budget 2020-2021</i>	<i>2,3</i>	<i>1,8</i>	<i>2,0</i>
Monde	2,9	-3,5	5,0
<i>Budget 2020-2021</i>	<i>2,9</i>	<i>3,1</i>	<i>3,3</i>

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Fonds monétaire international, IHS Markit, Datastream, Eurostat et ministère des Finances du Québec.

❑ L'économie du Québec frappée de plein fouet

En mars, le Québec a été happé de plein fouet par les mesures sanitaires, qui ont forcé la fermeture de près de 40 % de l'économie. Cette interruption, quoique temporaire, a eu des impacts d'une ampleur inégalée sur l'économie.

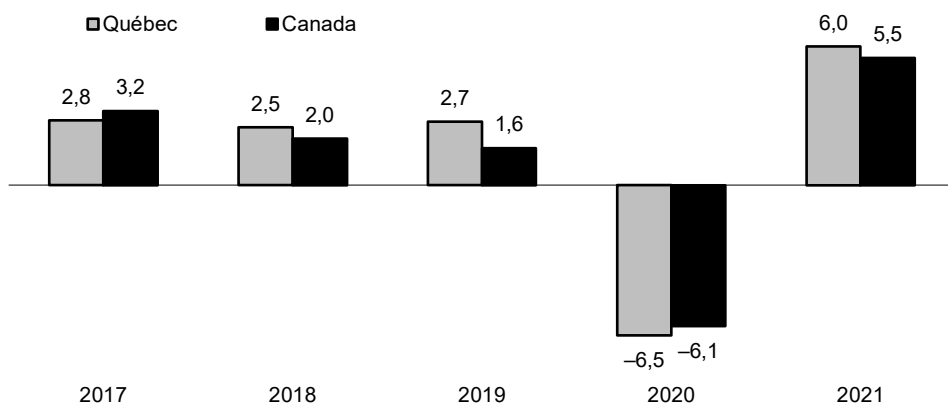
— Entre février et avril, ce sont 820 500 emplois qui ont été perdus (-18,7 %). Le taux de chômage est passé de 4,5 % en février à 17,0 % en avril.

Au cours des prochains mois, l'économie du Québec se relèvera progressivement avec la reprise graduelle des activités économiques.

— Le déconfinement dans les secteurs minier, de la construction et de la fabrication s'est traduit par une création de 230 900 emplois en mai (+6,5 %). En un mois seulement, le taux de chômage a diminué à 13,7 %.

GRAPHIQUE A.1

Croissance économique (PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Une action déterminée du gouvernement

En quelques semaines, les gouvernements ont mis de l'avant un soutien financier historique équivalent à celui qui avait été mis sur pied en 24 mois lors de la crise financière de 2008-2009.

L'intervention du gouvernement du Québec depuis le début de la crise sanitaire a permis de mettre plus de 28 milliards de dollars à la disposition des Québécois et des entreprises, un montant équivalent à 6,2 % de l'économie. Elle a pris diverses formes, par exemple, la gestion de la crise sanitaire, les subventions, prêts et reports d'impôt octroyés aux particuliers et aux entreprises ou encore l'accélération des projets d'infrastructures.

Des mesures importantes totalisant 6,6 milliards de dollars ont été mises en œuvre pour répondre à la crise sanitaire. Elles ont servi, en premier lieu, à reconfigurer le système de santé afin de faire face à la crise. Un important soutien financier aux personnes et aux entreprises a également été déployé pour les aider à composer avec les répercussions économiques de la crise. Ainsi :

- 3,7 milliards de dollars ont été investis pour renforcer le système de santé afin de faire face à la crise sanitaire;
- 1,0 milliard de dollars ont été consacrés à appuyer les travailleurs et les particuliers;
- 2,0 milliards de dollars permettent d'atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie.

Ces mesures se sont ajoutées à des gestes essentiels mis en place par le gouvernement fédéral pour aider les particuliers, les travailleurs et les entreprises à faire face à l'état d'urgence².

- Afin de soutenir les travailleurs qui ont perdu leur emploi en raison de la pandémie, le gouvernement a mis en place la Prestation canadienne d'urgence (PCU) de 2 000 \$ par mois pour leur assurer un revenu suffisant pour traverser la crise.
- De plus, des mesures importantes ont été adoptées afin de mettre des liquidités à la disposition des entreprises touchées par la pandémie, telles que la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), le Programme de crédit aux entreprises (PCE) et l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC).

TABLEAU A.2

Impact financier des actions pour gérer la crise sanitaire et soutenir l'économie (en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Renforcer notre système de santé pour faire face à la crise sanitaire	-166	-3 522	-3 688	3 688
Appuyer les travailleurs et les particuliers	-71	-910	-981	5 820
Atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie	-70	-1 904	-1 974	18 770
TOTAL	-307	-6 336	-6 643	28 277

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

² Les estimations du gouvernement fédéral pour l'ensemble du pays s'élèvent à 60 G\$ pour la PCU et à 45 G\$ pour la SSUC.

Poursuivre l'objectif du gouvernement d'accroître le potentiel économique du Québec

Le gouvernement s'est donné comme objectif de créer de la richesse et d'accroître le potentiel économique du Québec.

Bien que la crise sanitaire représente un choc important pour l'économie et les finances publiques du Québec, elle ne doit pas faire dévier le gouvernement des objectifs qu'il s'est donnés.

Afin d'assurer une reprise de la croissance économique durable, le gouvernement doit se donner des objectifs économiques clairs :

- à court terme, rattraper le niveau de PIB d'avant la crise, d'ici décembre 2021;
- à moyen terme, augmenter la croissance potentielle du PIB à 2 %.

La force de l'économie québécoise permettra au Québec de faire face à ces perturbations

Au cours des dix dernières années, l'amélioration du taux d'emploi a été le principal facteur qui a soutenu la croissance économique au Québec.

En 2019, un changement de tendance a été observé.

- La hausse additionnelle de la croissance économique au Québec a été obtenue par des gains de productivité.
- Ainsi, le niveau de vie a augmenté de 1,6 % au Québec en 2019.

En 2020, l'économie mondiale traversera une crise jamais connue dans l'histoire moderne.

- Compte tenu de sa position avantageuse avant la crise, le Québec se relèvera rapidement. Dès 2022, le Québec retournera en période d'expansion.

La relance économique, la création de richesse et la hausse du potentiel économique doivent continuer de reposer sur une forte croissance de la productivité.

Contribution des facteurs à la croissance économique au Québec

(variation annuelle moyenne en pourcentage et contribution en points de pourcentage)

	2009-2018	2019	2020	2021	2022
PIB réel	1,5	2,7	-6,5	6,0	2,4
Bassin de travailleurs potentiels ⁽¹⁾	0,2	0,2	0,1	-0,1	-0,1
Taux d'emploi ⁽²⁾	0,7	1,6	-5,4	4,1	1,2
Productivité ⁽³⁾	0,5	0,9	-1,3	2,0	1,3
NIVEAU DE VIE⁽⁴⁾	0,7	1,6	-7,1	5,3	1,7

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit de la population âgée de 15 à 64 ans.

(2) Le taux d'emploi correspond au nombre total de travailleurs en proportion de la population âgée de 15 à 64 ans.

(3) La productivité représente le PIB réel par emploi.

(4) Le niveau de vie correspond au PIB réel par habitant.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Une diminution importante des revenus du gouvernement

Une contraction marquée de la croissance économique du Québec est prévue pour l'année 2020.

— Le recul du PIB nominal devrait s'établir à $-4,0\%$, une diminution de 8,1 points de pourcentage par rapport à la prévision de mars 2020.

Les effets de la contraction de l'économie sur les différentes assiettes taxables, combinée aux mesures mises en œuvre pour appuyer les travailleurs, les particuliers et les entreprises, se traduisent par une diminution importante des revenus³ autonomes du gouvernement, particulièrement en 2020-2021.

Ainsi, par rapport à ce qui était prévu dans le budget 2020-2021, déposé le 10 mars dernier, les revenus sont révisés à la baisse de :

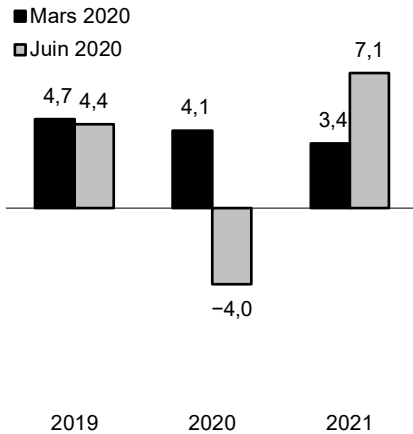
— 0,3 milliard de dollars en 2019-2020;

— 8,5 milliards de dollars en 2020-2021, ce qui représente une diminution de 9 % des revenus autonomes du gouvernement.

GRAPHIQUE A.2

Révision de la croissance du PIB nominal

(variation en pourcentage)

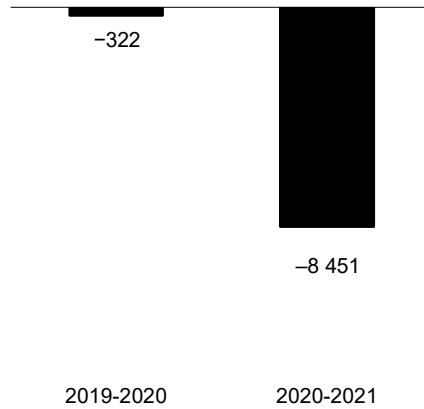


Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE A.3

Révision des revenus autonomes depuis mars 2020

(en millions de dollars)



Source : Ministère des Finances du Québec.

³ Il s'agit des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement.

❑ Des répercussions majeures sur la situation financière du Québec

La crise sanitaire actuelle a des répercussions majeures sur la situation financière du Québec. Alors que le budget 2020-2021 prévoyait un surplus de 1,9 milliard de dollars en 2019-2020 et l'équilibre budgétaire par la suite, le solde budgétaire s'élèvera plutôt à :

- 3,0 milliards de dollars en 2019-2020, une hausse de 1,1 milliard de dollars;
 - Les révisions positives de 1,1 milliard de dollars depuis mars 2020 sont attribuables principalement à une situation budgétaire toujours favorable avant le début de la période d'urgence sanitaire, déclarée dans la deuxième moitié de mars dernier.
- -14,9 milliards de dollars en 2020-2021, avant la prise en compte de la réserve de stabilisation.

De plus, une provision de 4,0 milliards de dollars est incluse dans le cadre financier pour contenir les risques économiques potentiels, couvrir des dépenses additionnelles en santé et financer des mesures de soutien et de relance additionnelles. Cette provision permettra au gouvernement de réagir rapidement à une éventuelle seconde vague de la COVID-19.

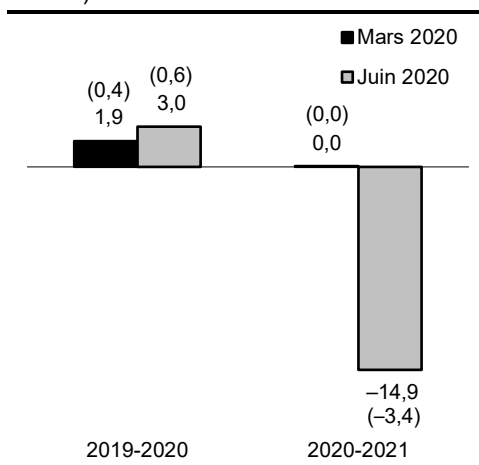
- Ce montant, qui représente environ 3 % du budget du gouvernement, est à la fois suffisant pour couvrir les coûts de santé additionnels si la période d'urgence sanitaire devait se prolonger et pour compenser un choc additionnel sur l'économie si une deuxième vague devait survenir.

Le déficit prévu en 2020-2021 a un impact sur la dette brute portant son niveau à 50,4 % du PIB au 31 mars 2021. Il est à noter que six agences de notation évaluent la qualité de crédit du Québec. Ces six agences attribuent une perspective stable à la cote de crédit du Québec.

GRAPHIQUE A.4

Solde budgétaire – 2019-2020 et 2020-2021

(en milliards de dollars et en pourcentage du PIB)

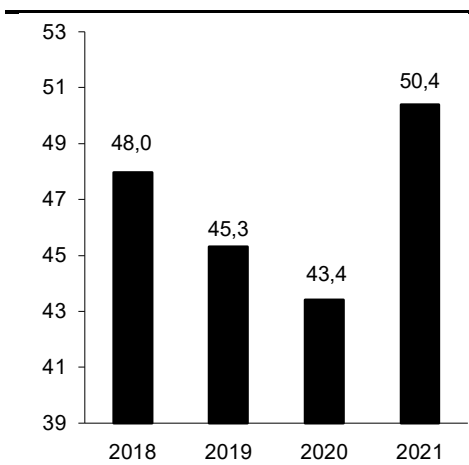


Source : Ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE A.5

Dette brute du Québec au 31 mars

(en pourcentage du PIB)



Source : Ministère des Finances du Québec.

Section B

LES ACTIONS POUR GÉRER LA CRISE SANITAIRE

Introduction	B.3
1. Renforcer notre système de santé pour faire face à la crise sanitaire	B.5
1.1 Reconnaître les efforts additionnels des travailleurs de la santé	B.6
1.2 Disposer du matériel nécessaire pour faire face à la crise.....	B.9
1.3 Les autres mesures de soutien en santé et services sociaux	B.10
1.4 Des dépenses pour la santé et les services sociaux de 51,3 milliards de dollars en 2020-2021	B.11
2. Appuyer les travailleurs et les particuliers	B.15
2.1 Soutenir les Québécois.....	B.16
2.2 Favoriser le maintien en emploi des travailleurs	B.18
3. Atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie	B.21
3.1 Accélérer les investissements en infrastructures	B.22
3.2 Soutenir financièrement les entreprises	B.23
3.3 Offrir un appui adapté à certains secteurs.....	B.28
3.4 Soutenir les municipalités	B.31

INTRODUCTION

Le gouvernement du Québec a rapidement mis en œuvre des mesures importantes afin de limiter la propagation de la pandémie, de protéger les Québécois et de soutenir l'économie.

Ces mesures ont permis d'injecter plus de 28 milliards de dollars dans l'économie, soit 6,2 % du PIB, afin de soutenir les Québécois et les entreprises affectés par la crise.

Ces gestes représentent un impact financier totalisant plus de 6,6 milliards de dollars sur deux ans, soit :

- 3,7 milliards de dollars pour renforcer notre système de santé pour faire face à la crise sanitaire;
- 1,0 milliard de dollars pour appuyer les travailleurs et les particuliers;
- 2,0 milliards de dollars pour atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie, par l'entremise de diverses mesures de soutien aux entreprises et aux municipalités.

TABLEAU B.1

Impact financier des actions pour gérer la crise sanitaire et soutenir l'économie

(en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Renforcer notre système de santé pour faire face à la crise sanitaire	-165,8	-3 522,4	-3 688,2	3 688
Appuyer les travailleurs et les particuliers	-70,8	-909,7	-980,5	5 820
Atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie	-70,2	-1 903,5	-1 973,7	18 770
TOTAL	-306,9	-6 335,6	-6 642,5	28 277

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

1. RENFORCER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

Les pressions importantes sur les travailleurs du secteur de la santé combinées à la nécessité de leur procurer les équipements de protection requis ont demandé une action rapide du gouvernement.

Le gouvernement du Québec investit près de 3,7 milliards de dollars afin de renforcer le système de santé pour faire face à la crise sanitaire.

Des mesures importantes ont été mises en œuvre à ce sujet, notamment :

- 878 millions de dollars pour reconnaître les efforts additionnels des travailleurs de la santé;
- 2 382 millions de dollars afin de disposer du matériel nécessaire pour faire face à la crise;
- 428 millions de dollars pour d'autres mesures, dont le soutien à la population aux prises avec de la détresse et des problèmes de santé mentale.

TABLEAU B.2

Impact financier des mesures visant à renforcer notre système de santé pour faire face à la crise sanitaire (en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Reconnaître les efforts additionnels des travailleurs de la santé	-77,3	-801,1	-878,4	878
Disposer du matériel nécessaire pour faire face à la crise	-15,0	-2 366,8	-2 381,8	2 382
Autres mesures de soutien en santé et services sociaux	-73,6	-354,4	-428,0	428
TOTAL	-165,8	-3 522,4	-3 688,2	3 688

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

1.1 Reconnaître les efforts additionnels des travailleurs de la santé

Le gouvernement reconnaît les défis auxquels est confronté le secteur de la santé et des services sociaux, notamment dans le recrutement de la main-d'œuvre, et ce, dans plusieurs domaines.

Plusieurs majorations salariales temporaires ont été annoncées pour le personnel du secteur de la santé et des services sociaux, qui totalisent 878 millions de dollars.

Des primes et bonifications salariales ont été octroyées à plusieurs groupes, notamment les préposés aux bénéficiaires, les infirmières, les infirmières auxiliaires et à d'autres classes d'emplois (préposés à l'entretien, techniciens de laboratoire, etc.) qui œuvrent dans les établissements publics et privés de santé et de services sociaux. Parmi ces primes et bonifications se trouvent :

- une bonification salariale pour les préposés aux bénéficiaires en milieu privé;
- une prime de 8 % pour le personnel dans le réseau de la santé et des services sociaux qui œuvre en permanence auprès de personnes atteintes de la COVID-19, et de 4 % pour les autres;
- des montants forfaitaires temporaires pour inciter le travail à temps plein et la mobilité du personnel, soit :
 - un montant additionnel pouvant aller jusqu'à 1 000 \$ par mois aux employés cliniques du réseau de la santé et des services sociaux œuvrant à temps complet en CHSLD ou dans certains centres hospitaliers, ainsi qu'aux employés de certains milieux de vie privés,
 - un montant supplémentaire pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ par mois à des salariés du réseau de la santé et des services sociaux qui se déplacent vers les régions considérées comme des zones rouges (Laval, Montréal et la Montérégie).

Par ailleurs, le 2 juin dernier, le gouvernement a annoncé une campagne de recrutement dans le but d'ajouter 10 000 préposés aux bénéficiaires en CHSLD et ainsi assurer une plus grande disponibilité du personnel et d'offrir de meilleurs soins et services aux personnes hébergées.

TABLEAU B.3

Impact financier des mesures pour reconnaître les efforts additionnels des travailleurs de la santé

(en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Bonification pour les préposés aux bénéficiaires en milieu privé	-14,7	-108,2	-122,9	123
Prime de 8 % pour le personnel du réseau de la santé et de 4 % pour les autres	-38,8	-168,2	-207,0	207
Montants forfaitaires temporaires pour inciter le travail à temps plein et la mobilité du personnel	—	-62,6	-62,6	63
Formation et rémunération des nouveaux préposés aux bénéficiaires	—	-337,0	-337,0	337
Autres soutiens adaptés	-23,8	-125,2	-149,0	149
TOTAL	-77,3	-801,1	-878,4	878

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Un soutien additionnel pour les aînés et les personnes aidantes

Des investissements additionnels destinés à venir en aide aux aînés et aux proches aidants annoncés dans les deux derniers budgets totalisent plus de 3 milliards de dollars sur six ans, soit entre 2019-2020 et 2024-2025.

Ces investissements portent à 7 milliards de dollars les sommes consacrées annuellement au soutien à l'autonomie des personnes aînées¹.

Bonifier les services offerts aux aînés

Le gouvernement a annoncé plusieurs bonifications des services pour les aînés, notamment pour :

- améliorer les soins à domicile;
- accroître l'offre de services d'hébergement, incluant le rehaussement de la qualité de l'offre alimentaire;
- déployer des services de répit pour les proches aidants;
- développer la prévention clinique et renforcer les saines habitudes de vie pour permettre aux Québécoises et aux Québécois de vieillir en santé.

Des sommes ont notamment été prévues pour faire en sorte que les aînés et les personnes vivant avec des incapacités bénéficient d'une meilleure qualité de vie. Les embauches supplémentaires annoncées depuis deux ans offriront des heures additionnelles de soins et de services à domicile.

Le gouvernement s'est également engagé à construire 48 maisons des aînés, qui représentent un concept de milieu de vie à dimension humaine offrant des soins et des services de qualité, et à ajouter près de 2 000 lits et places d'hébergement.

¹ Ces dépenses incluent les transferts aux prestataires de services, les dépenses effectuées à travers le régime fiscal et la contribution des usagers hébergés.

Un soutien additionnel pour les aînés et les personnes aidantes (suite)

L'aide aux personnes aidantes a été doublée

Cette nouvelle mesure vient remplacer le crédit d'impôt remboursable pour les aidants naturels d'une personne majeure. Elle permet de doubler, dès 2020, le montant d'aide maximal offert aux personnes aidantes de proches atteints d'une déficience grave et prolongée, qui passe de 1 225 \$ à 2 500 \$.

De plus, l'aide offerte est désormais élargie aux conjoints de tout âge et aux personnes aidantes sans lien familial avec la personne aidée. Conséquemment, plus de 112 000 personnes pourront désormais recevoir une aide fiscale en reconnaissance de leurs gestes posés en tant que personnes aidantes, soit 30 000 personnes de plus qu'avec l'ancien crédit d'impôt.

Le soutien financier aux aînés s'est accru

À l'aide aux personnes aidantes viennent s'ajouter différentes actions afin d'augmenter le soutien financier offert aux aînés réalisées depuis la publication du *Point sur la situation économique et financière du Québec de décembre 2018*, soit :

- l'instauration du montant pour le soutien des aînés, qui permet d'octroyer aux personnes de 70 ans ou plus à faible revenu une aide qui peut atteindre 206 \$ pour un aîné seul et 412 \$ pour un couple en 2020;
- la bonification du crédit d'impôt pour la prolongation de carrière, qui permet aux travailleurs de 60 ans ou plus de bénéficier d'une économie d'impôt pouvant atteindre 1 650 \$ en 2020.

1.2 Disposer du matériel nécessaire pour faire face à la crise

Le gouvernement a agi rapidement pour fournir le matériel de protection requis et appuyer les travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux qui sont aux premières lignes dans la lutte contre la COVID-19.

À cet égard, des dépenses supplémentaires de 2,4 milliards de dollars ont été mises à la disposition des établissements de santé et de services sociaux.

Le gouvernement a fait l'acquisition de masques N95, de masques chirurgicaux, de blouses, de gants, de visières de protection, d'équipements de protection individuelle et de liquide désinfectant pour les mains pour protéger les travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux afin qu'ils puissent effectuer leur travail en toute sécurité.

Les achats faits jusqu'à maintenant devraient suffire pour couvrir l'essentiel de la présente année.

Un suivi constant est réalisé afin de s'assurer que le matériel est toujours disponible en quantité suffisante dans un avenir prévisible.

TABLEAU B.4

Impact financier des mesures visant à disposer du matériel nécessaire pour faire face à la crise (en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Fourniture d'équipements (blouses, masques, etc.)	—	-2 296,0	-2 296,0	2 296
Mesures de protection et de sécurité pour le personnel de la santé	-15,0	-64,8	-79,8	80
Équipements pour le transport en commun dans la grande région de Montréal	—	-6,0	-6,0	6
TOTAL	-15,0	-2 366,8	-2 381,8	2 382

1.3 Les autres mesures de soutien en santé et services sociaux

La pandémie et le confinement ont conduit à une hausse de la détresse psychologique et des problèmes de santé mentale auprès de la population ainsi que de l'épuisement physique et mental pour le personnel œuvrant dans les établissements de santé et de services sociaux.

Des dépenses supplémentaires de 428 millions de dollars ont donc été ajoutées afin d'offrir des services additionnels à la population et aux établissements de santé et de services sociaux, dont :

- plus de 500 000 tests de dépistages de la COVID-19, effectués jusqu'à maintenant, engendrant des dépenses de 25,7 millions de dollars. Avec un objectif quotidien actuellement fixé à 20 000 tests, le gouvernement prévoit des dépenses allant jusqu'à 200 millions de dollars d'ici la fin de la présente année financière à cet égard;
- des services psychosociaux et de santé mentale offerts à la population;
- de l'aide aux employés du secteur de la santé et des services sociaux par le recours au Programme d'aide aux employés;
- du soutien à des organismes communautaires afin qu'ils puissent offrir de l'aide à la population;
- de l'aide aux femmes victimes de violence conjugale.

TABLEAU B.5

Impact financier des autres mesures de soutien en santé et services sociaux (en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Augmentation de la capacité quotidienne de tests de dépistage	—	-200,0	-200,0	200
Bonification de l'aide psychologique à la population	—	-31,1	-31,1	31
Ajouts de lits pour les soins alternatifs	—	-27,0	-27,0	27
Programme d'aide aux employés	—	-14,0	-14,0	14
Soutien aux organismes communautaires	—	-20,0	-20,0	20
Aide aux femmes victimes de violence conjugale	-2,5	—	-2,5	3
Soutien aux ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance	—	-3,0	-3,0	3
Soutien additionnel à Tel-jeunes	—	-0,5	-0,5	1
Autres mesures	-71,1	-58,8	-129,9	130
TOTAL	-73,6	-354,4	-428,0	428

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

1.4 Des dépenses pour la santé et les services sociaux de 51,3 milliards de dollars en 2020-2021

Prévues initialement à 47,8 milliards de dollars dans le dernier budget, les dépenses en santé et services sociaux atteignent maintenant 51,3 milliards de dollars en 2020-2021. Ces dépenses se déclinent en trois grands axes d'intervention, soit :

- les services dispensés à la population par des programmes de services directs ou de soutien;
- les programmes sous la responsabilité de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- le financement des infrastructures et diverses activités connexes.

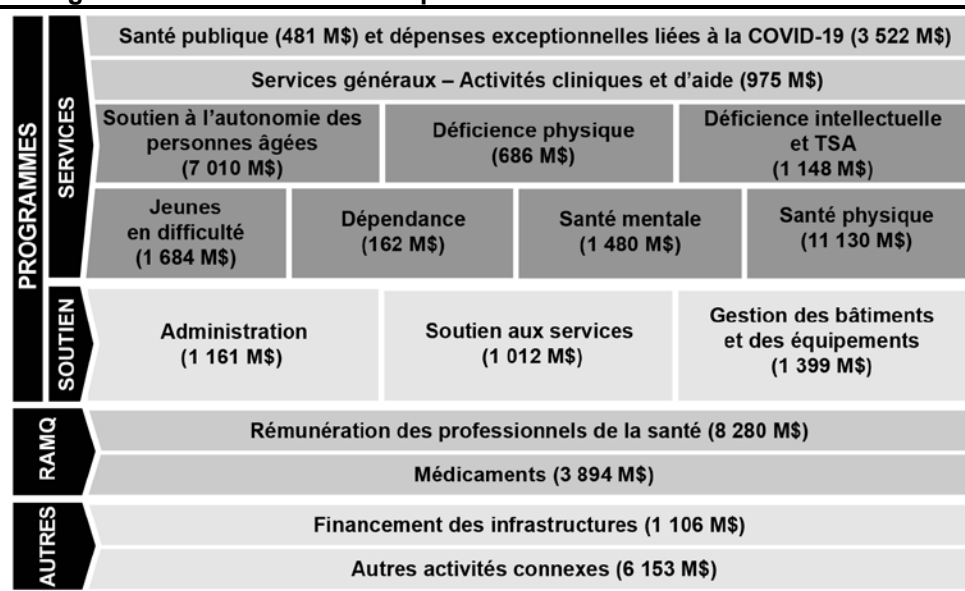
La majorité des services sont dispensés ou administrés par :

- les établissements de santé et de services sociaux, responsables de dispenser l'ensemble des services à la population et de répartir équitablement les ressources allouées entre les divers programmes;
- la RAMQ, au service de près de 8 millions de personnes couvertes par le régime d'assurance maladie. De ce nombre, environ 3,7 millions de personnes sont également inscrites au régime public d'assurance médicaments.

Le financement des dépenses de santé et de services sociaux provient en grande partie d'impôts et de taxes généraux, mais aussi de contributions externes, notamment du gouvernement fédéral et des usagers. Elles sont effectuées par des transferts aux prestataires de services ou directement aux bénéficiaires à travers le régime fiscal.

GRAPHIQUE B.1

Configuration d'ensemble des dépenses en Santé et Services sociaux



Source : Calculs du ministère des Finances du Québec à partir des données du budget de dépenses 2020-2021.

Les différents programmes de santé et de services sociaux

Santé publique

Programme visant à améliorer la santé et le bien-être général de la population par des actions qui se situent, la plupart du temps, avant que les problèmes ne surviennent.

- Exceptionnellement en 2020-2021, les dépenses pour la santé publique sont majorées de 3,5 milliards de dollars, soit les montants injectés dans le système de santé pour lutter contre la pandémie de la COVID-19.

Services généraux – Activités cliniques et d'aide

Services de proximité, accessibles à partir d'un établissement, du cabinet de médecins ou du groupe de médecine de famille, ou services individuels pour des problèmes ponctuels et aigus.

Soutien à l'autonomie des personnes âgées

Services donnés dans un établissement, à domicile ou ailleurs, destinés aux personnes souffrant d'un problème lié à la perte d'autonomie, tel que la perte d'autonomie fonctionnelle, les problèmes cognitifs (ex. : maladie d'Alzheimer) ou les maladies chroniques, et à leur entourage.

Les services de maintien à domicile atteignent 2,6 milliards de dollars en 2020-2021, en incluant les dépenses attribuables au crédit d'impôt pour maintien à domicile (637 millions de dollars prévus dans le budget 2020-2021).

- Celles pour l'hébergement des personnes dans les différents milieux d'hébergement atteignent 4,4 milliards de dollars, en incluant la contribution des usagers hébergés (1,1 milliard de dollars prévus dans le budget 2020-2021).

Déficiência physique

Services destinés aux personnes présentant une déficiencia physique visant à développer et à maintenir leur autonomie fonctionnelle, à compenser leurs incapacités et à soutenir leur pleine participation sociale.

Déficiência intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme

Services ayant l'objectif de réduire les conséquences de la déficiencia, de compenser les incapacités et de soutenir l'intégration sociale.

Jeunes en difficulté

Services destinés aux jeunes et aux familles des jeunes qui présentent des problèmes de développement ou de comportement, qui ont des difficultés d'adaptation sociale (délinquance, violence, idées suicidaires, etc.) ou qui ont besoin d'une aide appropriée pour assurer leur sécurité et leur développement.

Dépendances

Programme visant à répondre aux besoins de toute personne présentant des comportements à risque ou des troubles liés à l'utilisation d'une substance psychoactive ou aux jeux de hasard et d'argent.

Les différents programmes de santé et de services sociaux (suite)

Santé mentale

Programme visant à répondre aux besoins d'une personne, ainsi qu'à sa famille, dont la santé mentale est perturbée.

Santé physique

Programme s'adressant aux personnes qui sont aux prises avec une maladie, un symptôme ou un traumatisme et qui doivent recevoir des soins et traitements spécialisés et surspécialisés, dont les soins d'urgence, les épisodes de soins aigus, les visites en soins ambulatoires spécialisés et surspécialisés et les visites spécialisées à domicile.

Administration

Regroupe les activités de nature administrative dont la gestion de l'établissement, l'administration des services techniques et les activités d'intégration informatique.

Soutien aux services

Prestation des services aux usagers des établissements, dont la coordination des services aux usagers et des soins infirmiers et d'assistance, l'enseignement, les activités relatives à l'admission et à l'inscription des usagers, l'alimentation et la buanderie.

Gestion des bâtiments et des équipements

Programme englobant les activités qui touchent de près l'univers physique de l'établissement, dont le fonctionnement des installations, leur entretien et leur réparation, le ménage, la gestion des déchets biomédicaux et la sécurité.

Rémunération des professionnels de la santé

Rémunération de près de 52 000 professionnels de la santé, dispensateurs de services et autres prescripteurs. Ceux-ci sont rémunérés par la RAMQ conformément aux ententes conclues entre les fédérations médicales ou les diverses associations professionnelles et le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Médicaments

Régime public d'assurance médicaments et autres dépenses en médicaments sous l'administration de la RAMQ.

Financement des infrastructures et autres activités connexes

Dépenses reliées aux activités connexes, incluant notamment le financement à long terme des projets d'infrastructures, d'Héma-Québec et des services préhospitaliers d'urgence.

2. APPUYER LES TRAVAILLEURS ET LES PARTICULIERS

Afin de venir en aide aux Québécois, le gouvernement a mis plusieurs mesures en place pour faire face à la réalité touchant le marché du travail, au manque de revenus auquel sont confrontés plusieurs Québécois et aux différentes situations particulières que peut causer la crise de la COVID-19.

À cet égard, le gouvernement a agi sur deux fronts en mettant en place :

- des mesures importantes afin de soutenir tous les Québécois en injectant des sommes dans l'économie et en soutenant les clientèles en situation de vulnérabilité;
- des bonifications salariales à certains travailleurs essentiels ou particulièrement touchés par la crise.

Le gouvernement du Québec a donc investi près de 1 milliard de dollars afin d'appuyer les travailleurs et les particuliers.

TABLEAU B.6

Impact financier des mesures visant à appuyer les travailleurs et les particuliers

(en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Soutenir les Québécois	-46,6	-399,5	-446,1	5 249
Favoriser le maintien en emploi des travailleurs	-24,2	-510,2	-534,4	570
TOTAL	-70,8	-909,7	-980,5	5 820

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

2.1 Soutenir les Québécois

Depuis le début de la crise, le gouvernement a mis en place différentes mesures afin de soutenir tous les Québécois. Il a notamment repoussé la date limite qu'ont les particuliers pour produire leur déclaration de revenus et pour verser leur solde dû sous forme d'impôt et de cotisations.

— Cette mesure, qui touchait deux millions de Québécois, a permis une intervention du gouvernement de 4,5 milliards de dollars dans l'économie québécoise.

Par ailleurs, le gouvernement respecte son engagement et accélère la mise en place d'un taux unique de taxe scolaire basé sur le taux le plus bas au Québec, ce qui donnera une plus grande marge de manœuvre financière aux particuliers et aux entreprises.

L'atteinte du taux unique permettra d'éliminer les iniquités entre les régions et de finaliser la simplification administrative de la taxe scolaire tout en assurant le maintien d'un financement adéquat des besoins du réseau scolaire public.

— Une somme additionnelle de près de 173 millions de dollars sera consacrée à ce sujet en 2020-2021. En tout, la baisse annoncée l'an dernier et celles annoncées cette année représentent une économie annuelle de 622 millions de dollars pour les contribuables.

De plus, le gouvernement a annoncé plus de 273 millions de dollars de mesures additionnelles afin de permettre aux Québécois de disposer des sommes nécessaires et de soutenir les clientèles en situation de vulnérabilité pour qu'elles passent à travers la crise sanitaire, dont :

- 36,0 millions de dollars pour la suspension des remboursements des prêts étudiants pour 300 000 Québécois;
- 116,9 millions de dollars pour la réduction de 25 % du montant du retrait minimal obligatoire d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) pour 700 000 aînés;
- 82,6 millions de dollars pour l'instauration d'un programme de prêt, d'un programme d'aide financière pour les ménages se retrouvant sans logis et pour l'octroi de 1 800 nouvelles unités du programme Supplément au loyer d'urgence;
- 16,7 millions de dollars pour mettre en place le Programme d'aide temporaire aux travailleurs (PATT) afin de venir en aide à près de 14 600 travailleurs qui ont perdu leurs revenus de travail.

TABLEAU B.7

Impact financier des mesures visant à soutenir les Québécois
 (en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Report d'impôt pour les particuliers	—	—	—	4 500
Mise en place du taux unique de la taxe scolaire dès le 1 ^{er} juillet 2020	—	-172,9	-172,9	226
Suspension des remboursements des prêts étudiants – Harmonisation à l'annonce du fédéral	—	-36,0	-36,0	198
Réduction de 25 % du montant du retrait minimal obligatoire d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)	-29,9	-87,0	-116,9	—
Aide aux ménages se retrouvant sans logis	—	-50,0	-50,0	50
Mesures d'aide au paiement du loyer pour les locataires dont les revenus sont moindres	—	-20,1	-20,1	225
Octroi de 1 800 nouvelles unités du programme Supplément au loyer d'urgence	—	-12,5	-12,5	13
Programme d'appui temporaire aux travailleurs (PATT)	-16,7	—	-16,7	17
Bonification du soutien à l'action bénévole	—	-10,0	-10,0	10
Aide aux camps de jour	—	-11,0	-11,0	11
TOTAL	-46,6	-399,5	-446,1	5 249

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Mesures d'allègement temporaire pour les régimes de retraite et les épargnants

En avril 2020, le gouvernement a annoncé des mesures temporaires afin d'assouplir l'administration des régimes de retraite et de faciliter l'accès des Québécois à leur épargne retraite, soit :

- la prolongation de trois mois des délais sans pénalité pour la production de documents administratifs, dont le dépôt des analyses actuarielles des régimes de retraite;
- l'ajustement des sommes à verser lors du départ d'un employé en fonction de la situation la plus à jour du régime, ce qui permet d'éviter de pénaliser les participants et retraités qui demeurent dans le régime de retraite;
- la hausse des plafonds de retraits autorisés à partir des comptes de retraite immobilisés et des fonds de revenu viager pour l'année 2020.

2.2 Favoriser le maintien en emploi des travailleurs

Le gouvernement a mis en place des mesures représentant plus de 534 millions de dollars afin d'assurer une continuité dans les secteurs d'activité prioritaires et de favoriser la rétention des travailleurs à faible revenu qui y œuvrent.

À cet effet, le gouvernement a notamment annoncé :

- 407 millions de dollars pour la mise en place du Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE) afin de venir en aide à 300 000 personnes¹;
- 82,4 millions de dollars afin de soutenir les services de garde pour assurer un maintien de l'offre de places de garde et pour accueillir gratuitement 9 500 enfants de travailleurs essentiels;
- 45 millions de dollars notamment pour la mise en place d'une prime salariale de 100 \$ par semaine afin d'inciter 16 500 travailleurs agricoles saisonniers à aller prêter main-forte aux entreprises agricoles et d'offrir une formation visant à favoriser leur intégration au sein des entreprises agricoles québécoises.

TABLEAU B.8

Impact financier des mesures visant à favoriser le maintien en emploi des travailleurs (en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE)	—	-407,0	-407,0	443
Soutien aux services de garde	-24,2	-58,2	-82,4	82
Recrutement de travailleurs agricoles	—	-45,0	-45,0	45
TOTAL	-24,2	-510,2	-534,4	570

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ L'impact prévu de 890 M\$ pour le PIRTE ainsi que la clientèle prévue de 600 000 personnes ont été revus à la baisse afin que le taux d'inscription observé du programme soit pris en considération.

Principales mesures mises en place par le gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral a annoncé plusieurs mesures qui s'ajoutent aux mesures québécoises pour aider les particuliers, les travailleurs et les entreprises à faire face à la pandémie.

Pour soutenir les particuliers durant cette crise sanitaire, le gouvernement fédéral a notamment annoncé :

- la Prestation canadienne d'urgence (PCU) afin d'offrir une prestation de 2 000 \$ pour quatre semaines pour une période maximale de seize semaines;
- un paiement spécial du crédit d'impôt remboursable pour la TPS;
- le versement de 300 \$ par enfant au moyen de l'Allocation canadienne pour enfant;
- le report de la date de production de la déclaration de revenus au 1^{er} juin 2020 et de la date pour payer tout solde dû au 1^{er} septembre 2020;
- une prestation canadienne d'urgence pour étudiants de 1 250 \$ par mois ainsi qu'un montant additionnel de 750 \$ par mois pour les étudiants handicapés ou pour ceux ayant une personne à charge;
- un montant de 300 \$ pour les aînés bénéficiant de la pension de la Sécurité de la vieillesse et un montant additionnel de 200 \$ pour ceux bénéficiant du Supplément de revenu garanti;
- un montant pouvant atteindre 600 \$ pour une personne handicapée¹.

Pour appuyer les entreprises, le gouvernement fédéral a notamment mis en place :

- la Subvention salariale d'urgence du Canada;
- des mesures de crédits aux entreprises, dont le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), le Programme de crédit aux entreprises (PCE) et le crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE);
- l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) pour les petites entreprises en collaboration avec les provinces canadiennes;
- le report de prélèvements fiscaux;
- un appui particulier à certains secteurs, dont les secteurs de la culture, de l'agriculture, des pêches et du tourisme.

De plus, le gouvernement fédéral et la Banque du Canada ont posé plusieurs gestes visant à assurer la stabilité du marché financier canadien.

¹ Ce montant sera accordé sous réserve de l'adoption du projet de loi C-17.

3. ATTÉNUER L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR L'ÉCONOMIE

Afin d'atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie, le gouvernement a agi rapidement et a mis en place une série de mesures totalisant près de 19 milliards de dollars sur deux ans. Ces sommes, qui visent à soutenir l'économie et à favoriser la reprise, permettent :

- d'accélérer les investissements en infrastructures grâce au devancement d'un montant de 2,9 milliards de dollars en 2020-2021 dans le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2020-2030;
- de soutenir financièrement les entreprises;
- d'offrir un appui adapté à certains secteurs;
- de soutenir les municipalités.

Au total, ces mesures représentent un impact financier de près de 2 milliards de dollars.

TABLEAU B.9

Impact financier des mesures pour atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie

(en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Accélérer les investissements en infrastructures	—	-73,0	-73,0	2 901
Soutenir financièrement les entreprises	—	-1 174,0	-1 174,0	13 587
Offrir un appui adapté à certains secteurs	-70,2	-256,5	-326,7	1 545
Soutenir les municipalités	—	-400,0	-400,0	737
TOTAL	-70,2	-1 903,5	-1 973,7	18 770

3.1 Accélérer les investissements en infrastructures

Le gouvernement a annoncé le devancement de plusieurs investissements prévus dans le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2020-2030 dans le but d'accélérer la relance économique du Québec.

Pour 2020-2021, ce plan prévoit dorénavant des investissements allant jusqu'à 13,9 milliards de dollars, plutôt que les 11,0 milliards de dollars initialement prévus.

— Il s'agit de près de 3 milliards de dollars de plus qui seront rendus disponibles dès l'année financière en cours et qui auront un effet positif de 0,3 % sur le PIB réel du Québec.

Ces investissements permettront la réalisation de plusieurs projets d'infrastructures, principalement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et des transports routiers et collectifs. Ils auront des effets positifs sur l'économie et l'emploi dans toutes les régions du Québec.

TABLEAU B.10

Impact financier des mesures visant à accélérer les investissements en infrastructures (en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Devancement du PQI de 2,9 G\$ en 2020-2021	—	-73,0	-73,0	2 901

3.2 Soutenir financièrement les entreprises

Les répercussions de la pandémie occasionnent une pression importante sur les liquidités de plusieurs entreprises qui ont dû réduire ou cesser leurs activités. En dépit de la réduction de leur chiffre d'affaires, ces entreprises doivent continuer de s'acquitter de certaines dépenses, ce qui exerce une pression supplémentaire sur leurs finances.

Le gouvernement a posé des gestes significatifs pour soutenir les entreprises en mettant en œuvre des mesures totalisant 13,6 milliards de dollars afin de faire face à cette situation, soit :

- de l'aide financière visant à soutenir le fonds de roulement des entreprises, notamment :
 - le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) et le Programme d'aide d'urgence pour les petites et moyennes entreprises (PAUPME), pour un soutien d'une valeur de 2,5 milliards de dollars et de 250 millions de dollars respectivement,
 - la contribution financière du gouvernement du Québec à l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) qui représente un soutien de 822 millions de dollars en faveur des locataires de loyers commerciaux;
- la mise en place du Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) pour permettre d'offrir des formations aux travailleurs des entreprises qui connaissent une réduction de leurs activités, pour une intervention totalisant 165 millions de dollars;
- le versement accéléré des crédits d'impôt aux entreprises, pour des liquidités totalisant près de 1,0 milliard de dollars;
- le report et la réduction de prélèvements fiscaux auprès des entreprises pour des montants totalisant 8,9 milliards de dollars, dont :
 - la suspension du paiement des acomptes provisionnels et des impôts dus,
 - le report des versements à l'égard des remises de la TVQ,
 - l'instauration du crédit de cotisations au Fonds des services de santé à l'égard des employés en congé payé.

Au total, ces mesures représentent un impact financier de plus de 1 milliard de dollars.

TABLEAU B.11

Impact financier des mesures visant à soutenir financièrement les entreprises

(en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE)	—	-625,0	-625,0	2 500
Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME)	—	-125,0	-125,0	250
Aide pour les loyers commerciaux	—	-274,0	-274,0	822
Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME)	—	-65,0	-65,0	165
Versement accéléré des crédits d'impôt aux entreprises ⁽¹⁾	—	—	—	961
Report et réduction de prélèvements fiscaux auprès des entreprises				
– Suspension du paiement des acomptes provisionnels et des impôts dus ⁽¹⁾	—	—	—	2 828
– Report des versements à l'égard des remises de TVQ ⁽¹⁾	—	—	—	5 787
– Instauration du crédit de cotisations des employeurs au Fonds des services de santé à l'égard des employés en congé payé	—	-85,0	-85,0	85
– Report du paiement des droits annuels d'immatriculation au Registraire des entreprises du Québec	—	—	—	25
– Report du paiement des droits d'immatriculation pour les véhicules commerciaux et les taxis	—	—	—	165
TOTAL	—	-1 174,0	-1 174,0	13 587

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) L'impact financier de cette mesure, qui a une incidence sur les besoins de financement du gouvernement, est intégré dans le service de la dette.

Principaux gestes des entreprises du gouvernement pour atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie

Maintien des dons et commandites

Hydro-Québec, Loto-Québec et la Société des alcools du Québec (SAQ) ont maintenu leurs programmes de dons et commandites, et ce, même en cas d'annulation des événements.

Suspension des frais, des pénalités et des interruptions de service par Hydro-Québec

Hydro-Québec a, de façon générale, suspendu l'application des frais et des pénalités à l'égard des factures impayées pour sa clientèle.

Par ailleurs, Hydro-Québec ne procède à aucune interruption du service d'électricité, et ce, pour les clients résidentiels et les clients d'affaires.

Moratoire sur les remboursements des prêts par Investissement Québec

Investissement Québec a mis en place un moratoire pouvant aller jusqu'à six mois pour le remboursement de capital sur les prêts accordés afin de soutenir les entreprises pour lesquelles la situation actuelle exerce une pression financière importante.

Ainsi, seuls les intérêts sont exigibles au cours de cette période et ces entreprises pourront bénéficier d'une prolongation de la durée de leur prêt.

Mesures de soutien aux restaurateurs par la SAQ

La SAQ a mis en place des mesures de soutien aux restaurateurs, notamment à l'égard des modalités de paiement, de l'approvisionnement et du retour des produits.

❑ **Mesures fiscales annoncées dans le budget 2020-2021 visant à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises**

En plus des mesures visant à atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie, plusieurs initiatives fiscales mises en place dans le cadre du budget 2020-2021 profitent aux entreprises du Québec.

Ces gestes, qui totalisent près de 600 millions de dollars d'ici 2024-2025, favorisent la productivité et la compétitivité des entreprises en encourageant la modernisation de leurs activités.

— Ils visent à favoriser l'investissement des entreprises et à appuyer l'innovation et sa commercialisation.

■ **Favoriser l'investissement des entreprises**

Pour favoriser l'investissement des entreprises, le gouvernement a :

— mis en place le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i), qui encourage les entreprises de tous les secteurs d'activité à acquérir du matériel de fabrication et de transformation, du matériel informatique et des progiciels de gestion avec une aide fiscale pouvant atteindre 20 % des investissements admissibles;

— prolongé de quatre ans la période d'admissibilité au congé fiscal pour grands projets d'investissement, qui contribue à la concrétisation de projets majeurs au Québec en permettant aux entreprises admissibles de bénéficier d'un allègement fiscal pouvant atteindre 15 % de leurs investissements;

— annoncé la mise en place du crédit d'impôt capital synergie, qui incite les entreprises établies à investir dans les jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance et favorise le maillage d'affaires entre elles.

Ces initiatives ont été ajoutées aux importantes mesures d'amortissement accéléré annoncées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2018.

■ Appuyer l'innovation et sa commercialisation

Pour appuyer l'innovation et sa commercialisation, le gouvernement a :

- instauré la déduction incitative pour la commercialisation des innovations (DICI), qui encourage les entreprises de tous les secteurs de l'économie à commercialiser au Québec les innovations québécoises en leur offrant le taux d'imposition le plus concurrentiel en Amérique du Nord;
- bonifié les trois crédits d'impôt à la R-D favorisant la collaboration entre les acteurs en innovation par le retrait des seuils de dépenses admissibles, ce qui soutient davantage les projets de recherche réalisés avec les universités, en partenariat privé et par des consortiums de recherche;
- simplifié les démarches administratives relatives aux congés fiscaux pour les chercheurs et experts étrangers afin de faciliter le recrutement par les entreprises des meilleurs talents dans le monde.

TABLEAU B.12

Impact financier des mesures fiscales annoncées dans le budget 2020-2021 visant à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises (en millions de dollars)

	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	Total
Favoriser l'investissement des entreprises						
Mise en place du crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i)	-6,7	-42,9	-101,7	-137,0	-165,7	-454,0
Prolongation du congé fiscal pour grands projets d'investissement ⁽¹⁾	—	—	—	—	—	—
Mise en place du crédit d'impôt capital synergie	—	-6,0	-8,0	-8,0	-8,0	-30,0
Appuyer l'innovation et sa commercialisation						
Instauration de la déduction incitative pour la commercialisation des innovations (DICI) ⁽²⁾	—	-2,6	-12,7	-23,7	-47,7	-86,7
Bonification des crédits d'impôt à la R-D favorisant la collaboration	-0,4	-1,6	-2,6	-2,8	-2,8	-10,2
Simplifications administratives relatives aux congés fiscaux pour les chercheurs et experts étrangers	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-1,0
TOTAL	-7,3	-53,3	-125,2	-171,7	-224,4	-581,9

(1) En raison de la période de soixante mois dont bénéficient les entreprises pour réaliser leurs projets d'investissement, l'impact financier de cette mesure se réalisera au-delà de la période 2024-2025.

(2) À partir du 1^{er} janvier 2021, la déduction incitative pour la commercialisation des innovations (DICI) remplacera la déduction pour sociétés innovantes (DSI).

3.3 Offrir un appui adapté à certains secteurs

Les entreprises de certains secteurs de l'économie font face à des défis particuliers en raison de la pandémie.

En offrant un appui à ces secteurs, le gouvernement a posé des gestes totalisant plus de 1,5 milliard de dollars sur deux ans pour soutenir :

- le secteur agroalimentaire, en assouplissant certaines pratiques et modalités de remboursement de La Financière agricole du Québec, pour des sommes totalisant plus de 110 millions de dollars;
- le secteur culturel, notamment au moyen de la mise en place par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) d'un programme de soutien temporaire au fonds de roulement des entreprises culturelles, pour un soutien totalisant 400 millions de dollars;
- le secteur touristique, soit 753 millions de dollars pour le plan de relance de ce secteur et plus de 18 millions de dollars en soutien aux festivals et événements, pour un appui totalisant 771 millions de dollars;
- les secteurs minier et forestier, notamment par le report des paiements à l'égard de l'impôt minier et le report des paiements des volumes de bois récoltés dans les forêts publiques, pour des liquidités totalisant plus de 220 millions de dollars;
- le secteur des transports, afin d'assurer une offre de services aériens essentiels vers les régions éloignées pendant la période d'urgence sanitaire, pour un montant totalisant 40 millions de dollars.

Au total, ces gestes représentent un impact financier de 327 millions de dollars.

TABLEAU B.13

Impact financier des mesures visant à offrir un appui adapté à certains secteurs
(en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Mesures pour le secteur agroalimentaire				
– Assouplissement de modalités de programmes de La Financière agricole du Québec ⁽¹⁾	—	—	—	104
– Accélération du versement de sommes dues aux agriculteurs ⁽¹⁾	—	—	—	6
Mesures pour la culture et les médias				
– Plan de relance économique du secteur de la culture et des communications	—	-110,0	-110,0	240
– Accélération de l'aide financière aux organismes culturels	-60,0	—	-60,0	60
– Programme SODEC – Soutien temporaire au fonds de roulement des entreprises culturelles ⁽²⁾	—	-20,0	-20,0	100
Mesures pour le tourisme				
– Appui à l'investissement en tourisme	—	-52,8	-52,8	248
– Ajout d'un volet touristique au PACTE	—	-37,1	-37,1	446
– Offrir un soutien aux hôteliers et gîtes du Québec qui perçoivent la TSH	—	-3,8	-3,8	14
– Soutien aux festivals et événements	—	—	—	18
– Bonification des Ententes de partenariat régional en tourisme ⁽³⁾	—	—	—	25
– Favoriser la consommation de produits touristiques	—	—	—	20
Mesures pour le secteur minier				
– Suspension de 12 mois de la période de validité des claims miniers	—	-3,0	-3,0	3
– Report des paiements relatifs à l'impôt minier ⁽³⁾	—	—	—	112

TABLEAU B.13

Impact financier des mesures visant à offrir un appui adapté à certains secteurs (suite)
(en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Mesures pour le secteur forestier				
– Report de la tarification des volumes de bois récoltés	—	—	—	60
– Compensation des coûts pour la sécurité des travailleurs	—	—	—	20
– Accélération des versements dans le cadre du Programme de remboursement pour des coûts de chemins multiressources (PRCM)	—	—	—	29
Mesures pour le secteur des transports				
– Programme d'aide pour le maintien des services aériens régionaux essentiels en période d'urgence sanitaire	-10,2	-29,8	-40,0	40
TOTAL	-70,2	-256,5	-326,7	1 545

- (1) Certaines données pour calculer les liquidités des mesures de La Financière agricole du Québec ne sont pas disponibles, ainsi le montant présenté dans ce tableau pourrait être plus élevé.
- (2) L'impact financier de la bonification de 50 M\$ à 100 M\$ de l'enveloppe d'interventions de ce programme est compris dans le Plan de relance économique du secteur de la culture et des communications.
- (3) L'impact financier de cette mesure, qui a une incidence sur les besoins de financement du gouvernement, est intégré dans le service de la dette.

3.4 Soutenir les municipalités

Les municipalités sont responsables d'offrir aux citoyens certains services prioritaires comme les services de transport en commun et de sécurité publique.

Or, en raison de la crise sanitaire, les services de transport collectif ont enregistré une chute drastique de l'achalandage occasionnant des pertes tarifaires importantes au printemps 2020. Ainsi, au cours des prochains mois, les organismes de transport auront besoin d'un soutien financier additionnel afin d'assurer le maintien de ce service essentiel.

À cet égard, le gouvernement a annoncé une mesure concrète et immédiate pour soutenir les municipalités en offrant une aide de 400 millions de dollars aux organismes de transport. La moitié de cette somme pourrait provenir de l'aide fédérale annoncée récemment.

— Cette aide permettra aux municipalités de continuer à offrir ce service essentiel à la population.

De plus, plusieurs municipalités ont vu leurs liquidités diminuer en raison de la pandémie de la COVID-19. À cet effet, pour soutenir financièrement ses partenaires municipaux, le gouvernement a permis le report de la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec, dans le but d'offrir plus de flexibilité aux municipalités dans leur gestion financière, permettant un apport de liquidités totalisant 337 millions de dollars.

Par ailleurs, le gouvernement continuera de suivre la situation de près avec ses partenaires municipaux et fera le point sur la situation financière des municipalités à l'automne 2020.

TABLEAU B.14

Impact financier des mesures visant à soutenir les municipalités (en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
Maintien des services de transport collectif	—	-400,0	-400,0	400
Report des paiements municipaux pour les services de la Sûreté du Québec ⁽¹⁾	—	—	—	337
TOTAL	—	-400,0	-400,0	737

(1) L'impact financier de cette mesure, qui a une incidence sur les besoins de financement du gouvernement, est intégré dans le service de la dette.

Section C

L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC : ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES POUR 2020 ET 2021

1. L'économie du Québec.....	C.3
1.1 Impact de la crise sanitaire sur la situation économique	C.3
1.2 La situation économique révisée	C.7

1. L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

1.1 Impact de la crise sanitaire sur la situation économique

□ L'économie mondiale perturbée par la COVID-19

En décembre 2019, un nouveau coronavirus provoquant une pneumonie atypique a commencé à se répandre en Chine. Bien que les autorités chinoises aient mis en place des mesures de santé publique visant à enrayer la propagation du virus, d'autres foyers d'infection sont apparus rapidement à travers le monde. Devant la flambée du nombre de cas, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, le 11 mars dernier, que cette maladie infectieuse, appelée la COVID-19, était désormais considérée comme une pandémie.

La situation nécessitait une action mondiale immédiate et concertée pour protéger la population. Ainsi, plusieurs pays ont mis en place des mesures afin de ralentir la propagation de la pandémie, notamment l'interdiction des rassemblements, la fermeture des frontières, le confinement de la population et l'arrêt des activités économiques non essentielles.

Les mesures sanitaires ont paralysé les économies, en provoquant un choc sur l'offre et sur la demande simultanément.

- L'interruption des activités économiques a causé une contraction de la production. Les arrêts de production, ainsi que les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, ont occasionné un important recul du commerce mondial.
- Par ailleurs, les mesures sanitaires ont réduit la demande mondiale, en particulier la demande pour certaines matières premières, telles que le pétrole. De plus, la mise à l'arrêt des économies a entraîné d'importantes pertes d'emplois, qui se sont traduites par une diminution des revenus des ménages.

Ainsi, les perspectives économiques se sont détériorées au cours des derniers mois. La pandémie entraînera une récession mondiale, qui touchera presque tous les pays.

- En effet, le produit intérieur brut (PIB) réel mondial devrait reculer de 3,5 % en 2020. Il s'agit d'une baisse plus marquée que celle observée lors de la crise financière mondiale de 2008-2009, le PIB réel mondial ayant diminué de 0,1 % en 2009.
- Aux États-Unis, un repli de 6,0 % est attendu en 2020.
- En particulier, certains secteurs d'activité, dont le transport aérien, le commerce de détail ainsi que l'hébergement et la restauration, ont été lourdement touchés par les mesures sanitaires, et les effets sur ces industries pourraient être plus durables.

Plusieurs gouvernements ont annoncé des mesures vigoureuses pour permettre aux ménages et aux entreprises de traverser cette période de turbulences économiques.

- D'une part, les politiques budgétaires et fiscales ont notamment permis d'offrir une aide financière aux particuliers et aux entreprises et de préserver les capacités de production des économies afin d'éviter que cet arrêt temporaire se transforme en choc permanent.
- D'autre part, les banques centrales ont mis en place des mesures monétaires pour soutenir le crédit et pour assurer le bon fonctionnement des marchés financiers.

❑ Le Québec et le Canada n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire

Au Québec, le gouvernement a agi rapidement pour protéger la population, notamment en décrétant, dès le 13 mars, la fermeture des établissements scolaires et l'arrêt des activités économiques jugées non essentielles, ainsi qu'en interdisant les rassemblements et les déplacements entre les régions.

Tant au Québec qu'au Canada, les perspectives économiques se sont ainsi rapidement assombries.

— En 2020, une contraction du PIB réel de 6,5 % au Québec et de 6,1 % au Canada est attendue.

— Les mesures pour enrayer la propagation de la COVID-19 ont été plus fermes au Québec qu'ailleurs au Canada. Ainsi, le recul de l'activité économique devrait être légèrement plus accentué au Québec, même si la chute des prix du pétrole touchera une part importante de l'économie canadienne.

Les actions des gouvernements et de la Banque du Canada pour appuyer l'économie permettront d'atténuer l'ampleur du recul de la production et de l'emploi en 2020 et soutiendront la relance en 2021.

— En 2021, un rebond de la croissance de 6,0 % au Québec et de 5,5 % au Canada est attendu. Ainsi, la reprise devrait être plus vigoureuse au Québec.

Un degré très élevé d'incertitude pèse toutefois sur les prévisions économiques. Il est difficile d'évaluer avec certitude les répercussions de la crise sanitaire sur l'activité économique et sur le rythme de la reprise. Par ailleurs, il existe un risque qu'une deuxième vague de contamination survienne d'ici la fin de l'année.

TABLEAU C.1

Croissance économique

(PIB réel, variation en pourcentage)

	2019	2020	2021
Québec	2,7	-6,5	6,0
<i>Budget 2020-2021</i>	<i>2,8</i>	<i>2,0</i>	<i>1,5</i>
Canada	1,7	-6,1	5,5
<i>Budget 2020-2021</i>	<i>1,6</i>	<i>1,7</i>	<i>1,7</i>
États-Unis	2,3	-6,0	6,2
<i>Budget 2020-2021</i>	<i>2,3</i>	<i>1,8</i>	<i>2,0</i>
Monde	2,9	-3,5	5,0
<i>Budget 2020-2021</i>	<i>2,9</i>	<i>3,1</i>	<i>3,3</i>

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Fonds monétaire international, IHS Markit, Datastream, Eurostat et ministère des Finances du Québec.

■ Réaction des banques centrales : des efforts concertés

Les banques centrales ont déployé des efforts sans précédent au cours des derniers mois afin de contrer les effets économiques négatifs de la pandémie et d'assurer le fonctionnement adéquat des marchés financiers.

- La Réserve fédérale américaine a entre autres abaissé son taux directeur de 150 points de base, le ramenant dans la fourchette 0,0 %-0,25 %, lancé de nouveaux programmes d'achat d'obligations publiques et privées et mis en place des facilités de crédit ciblant les banques, les PME et les gouvernements locaux. En juin, elle a réitéré sa volonté de continuer à soutenir l'économie américaine.
- La Banque du Canada a elle aussi réduit son taux directeur de 150 points de base, jusqu'à sa valeur plancher de 0,25 %. Elle a également lancé des programmes d'achat d'obligations fédérales, provinciales et de sociétés, et mis en place diverses mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés.

Dans le contexte actuel où l'incertitude relative au rythme de la reprise économique est à un niveau élevé, le ministère des Finances du Québec s'attend à ce que les taux directeurs américain et canadien demeurent inchangés au moins jusqu'en 2022.

■ Une faiblesse prolongée pour les taux obligataires

La crise de la COVID-19 a entraîné une forte chute des taux obligataires dans les économies avancées. Le taux des obligations fédérales canadiennes à échéance de 10 ans est passé de 1,4 % à la mi-février à seulement 0,6 % au début de juin.

- Cette chute s'explique par la demande accrue pour les valeurs refuges en raison de la volatilité élevée observée sur les marchés financiers depuis mars, et par la dégradation des perspectives de croissance économique mondiale.
- L'assouplissement exceptionnel des politiques monétaires à travers le monde a également exercé une pression à la baisse sur les taux d'intérêt de long terme.

Les taux obligataires resteront à des niveaux historiquement faibles au cours des prochaines années. Les attentes d'une reprise économique et la hausse de l'appétit pour le risque devraient toutefois favoriser une augmentation modeste des taux.

TABLEAU C.2

Marchés financiers canadiens

(moyennes annuelles en pourcentage, sauf indication contraire, données de fin d'année entre parenthèses)

	2019	2020	2021
Taux cible du financement à un jour	1,8 (1,8)	0,5 (0,3)	0,3 (0,3)
Bons du Trésor – 3 mois	1,7 (1,7)	0,5 (0,3)	0,4 (0,5)
Obligations – 10 ans	1,6 (1,6)	0,8 (0,8)	1,1 (1,3)
Dollar canadien (en cents américains)	75,6 (77,0)	72,4 (72,2)	73,1 (74,3)
Dollar américain (en dollar canadien)	1,32 (1,30)	1,38 (1,39)	1,37 (1,35)

Sources : Statistique Canada, Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

■ Une lourde chute des prix du pétrole

Les prix du pétrole ont également été influencés par la pandémie et ont diminué fortement. Le prix du pétrole Brent est passé de 64 \$ US le baril en moyenne en janvier à 27 \$ US en avril, le plus bas niveau depuis 2003. Les cours ont toutefois connu une remontée en mai et en juin.

— La chute des prix résulte principalement de l'effondrement de la demande mondiale de pétrole. Elle s'explique aussi par la guerre des prix du pétrole entre l'Arabie saoudite et la Russie à la suite des négociations difficiles visant à prolonger les réductions de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de ses partenaires.

Les prix du pétrole devraient croître à un rythme modéré au cours des prochains trimestres. Cette augmentation sera alimentée par la réduction de la production de l'OPEP et de ses partenaires.

— L'augmentation de la demande mondiale, avec la reprise graduelle de l'activité économique dans plusieurs pays, devrait également soutenir les prix.

■ Une dépréciation importante du dollar canadien

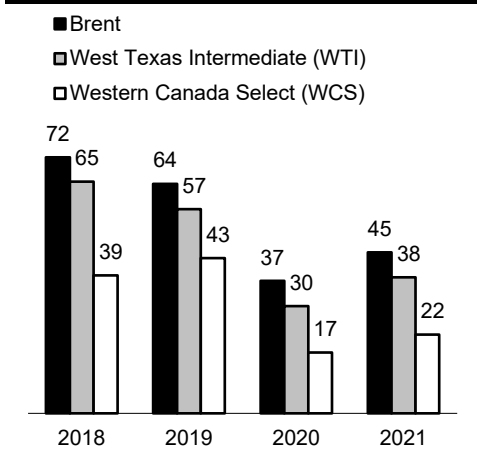
En mars, le dollar canadien s'est fortement déprécié par rapport au dollar américain, en raison de la hausse de l'aversion au risque, de l'effondrement des cours du pétrole ainsi que de l'appréciation généralisée du dollar américain.

— La devise canadienne a toutefois connu une remontée par la suite, et elle s'est établie à plus de 74 cents américains au début du mois de juin.

Le dollar canadien devrait demeurer relativement faible à court terme. Il devrait néanmoins être soutenu à moyen terme par l'amélioration de la confiance et par la hausse prévue des prix du pétrole.

GRAPHIQUE C.1

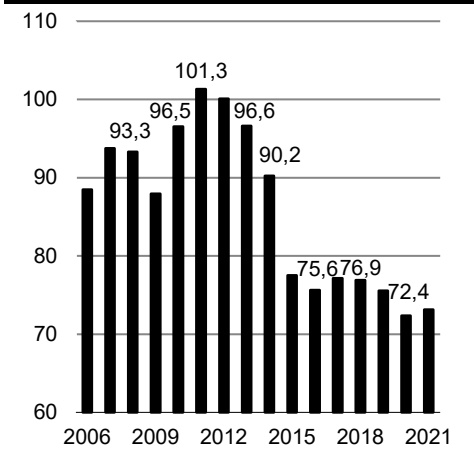
Évolution des prix du pétrole (en dollars américains le baril)



Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.2

Taux de change du dollar canadien (moyennes annuelles en cents américains)



Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

1.2 La situation économique révisée

❑ L'économie du Québec frappée de plein fouet

Avant que la pandémie ne frappe, l'économie du Québec tournait à plein régime. Le marché du travail était en pleine effervescence. La productivité et le niveau de vie des Québécois augmentaient rapidement alors que les salaires progressaient plus vite que l'inflation.

En mars, le Québec a été happé de plein fouet par les mesures sanitaires, qui ont forcé la fermeture de près de 40 % de l'économie. Cette chute brusque de la production devrait se traduire par un recul de l'activité économique de 6,5 % en 2020, soit la plus importante diminution enregistrée depuis le début de la compilation des statistiques des comptes économiques en 1981.

— Il s'agit d'une révision à la baisse de 8,5 points de pourcentage comparativement au budget 2020-2021, qui tablait alors sur une croissance de 2,0 % du PIB réel.

L'économie du Québec se relèvera progressivement avec la reprise graduelle des activités économiques.

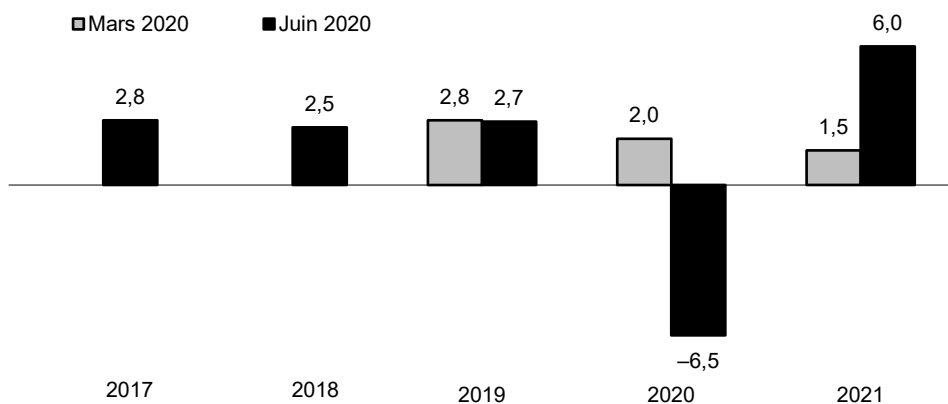
— Toutefois, certaines industries, dont le transport aérien, le commerce de détail ainsi que l'hébergement et la restauration, qui ont été lourdement touchées, subiront les effets de la crise plus longtemps.

Par ailleurs, les mesures de soutien mises en place par les gouvernements et par la Banque du Canada aideront les ménages et les entreprises à traverser cette période de ralentissement et appuieront la reprise.

Ainsi, le PIB réel devrait s'accroître de 6,0 % en 2021. La force de l'économie et la solidité des finances publiques permettront également au Québec de faire face à ces perturbations.

GRAPHIQUE C.3

Croissance économique au Québec (PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Des secteurs lourdement touchés par la crise

L'économie québécoise a subi une onde de choc alors que la fermeture des secteurs jugés non essentiels est entrée en vigueur le 25 mars dernier. Certains secteurs ont été plus fortement touchés par cette paralysie subite de l'économie.

- Ce fut le cas notamment pour les industries de la fabrication (-115 000 emplois), de la construction (-110 100) et du commerce (-131 900), qui ont affiché d'importantes pertes d'emplois entre février et avril.

En mai, la réouverture graduelle de l'économie a entraîné une forte reprise de l'emploi dans les secteurs de la construction (+57 900 emplois), de la fabrication (+56 100) et du commerce (+53 600).

Au cours des prochains mois, la poursuite du décloisonnement graduel et sectoriel de l'économie se traduira par des réembauches dont le rythme sera marqué par le retour de la confiance des ménages et par la demande des consommateurs.

- La diminution du revenu des ménages, les incertitudes auxquelles ceux-ci font face, les restrictions pour le tourisme et les mesures de distanciation sociale toujours présentes continueront de toucher plus durement certaines industries.

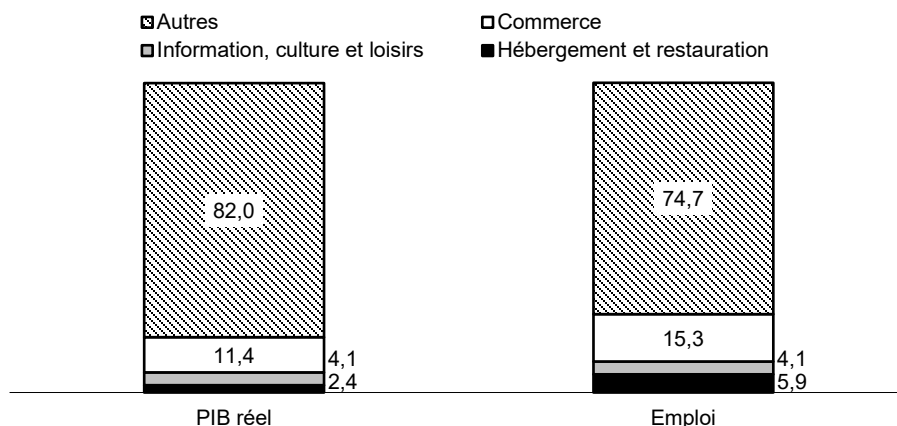
Ainsi, la reprise complète des activités sera plus lente dans les industries de l'hébergement et de la restauration, de l'information, la culture et les loisirs ainsi que du commerce.

- En 2019, ces trois industries comptaient pour l'équivalent de 25 % des emplois au Québec, alors qu'elles ne représentaient que 18 % de la production.

Par conséquent, le retour à la normale, moins rapide dans ces secteurs qui sont intensifs en main-d'œuvre, limitera la création d'emplois et empêchera le taux de chômage de revenir à son niveau d'avant la pandémie à court terme.

Part de la production et de l'emploi pour certaines industries en 2019 au Québec

(en pourcentage de la production totale et de l'emploi)



Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Les indicateurs récents confirment la chute de l'activité économique

Les statistiques économiques étant publiées avec un certain délai, les conséquences de la mise sur « pause » de l'économie québécoise commencent à apparaître dans les données. Notamment, entre février et mai :

- 589 600 emplois ont été perdus (-13,4 %);
- le taux de chômage a progressé de 9,2 points de pourcentage, pour s'établir à 13,7 % en mai, après avoir atteint un sommet mensuel historique en avril (17,0 %).

L'amorce du déconfinement graduel au début de mai laisse toutefois entrevoir un rebond de la croissance du PIB réel. De plus, les gouvernements ont mis en place plusieurs mesures budgétaires et fiscales pour aider les entreprises et les ménages à passer au travers de la crise.

- Malgré le rebond, le PIB réel ne reviendra pas, d'ici la fin de l'année, à son niveau d'avant la pandémie. Ainsi, l'année 2020 devrait se solder par une baisse du PIB réel de 6,5 % au Québec.

Par ailleurs, compte tenu de sa position avantageuse avant le début de la pandémie et des mesures de relance mises en place, l'économie du Québec devrait se redresser rapidement et enregistrer une hausse de 6,0 % en 2021.

Indicateurs économiques récents au Québec

(variation en pourcentage par rapport à la période précédente, sauf indication contraire)

	Févr.	Mars	Avril	Mai	2019	2020 ⁽¹⁾
Emploi (en milliers)	20,0	-264,0	-556,5	230,9	77,7	-274,6
Taux de chômage (en pourcentage)	4,5	8,1	17,0	13,7	5,1	9,5
Ventes au détail (en termes nominaux)	-0,4	-15,7	nd	nd	1,9	-3,3
Indice des prix à la consommation	2,3 ⁽²⁾	1,1 ⁽²⁾	0,2 ⁽²⁾	nd	2,1	1,6
Mises en chantier (en milliers)	51,5	45,7	0,0 ⁽³⁾	60,9	48,0	47,6
Reventes d'habitations (en milliers)	109,9	95,2	34,6	nd	96,6	87,4
Exportations internationales de biens (en termes réels) ⁽⁴⁾	1,1	-5,4	nd	nd	0,5	0,9
Confiance des consommateurs (en points, 2014 = 100)	167,9	136,7	77,4	91,1	163,3	129,3
Indice de confiance des PME (en points)	68,3	38,0	28,2	36,1	66,0	46,8
Livraisons manufacturières (en termes nominaux)	-4,3	-4,1	nd	nd	3,4	-3,1

(1) Il s'agit du cumulatif des périodes disponibles par rapport à la même période l'année précédente.

(2) Il s'agit de la variation par rapport à l'année précédente.

(3) L'industrie de la construction a été mise sur « pause » le 16 mars dernier. La mise à l'arrêt dans le secteur de la construction résidentielle a été levée le 20 avril dernier, soit après le relevé effectué par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour le mois d'avril. Par conséquent, la SCHL ne dispose d'aucune donnée pour le mois d'avril au Québec.

(4) Il s'agit des exportations internationales de biens en termes réels sur la base douanière.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec, Conference Board du Canada et Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

❑ L'importante contribution des administrations publiques amoindra le choc économique

Après avoir augmenté de 2,2 % en 2019, la demande intérieure fléchira de 6,5 % en 2020, un recul sans précédent.

- Les pertes d'emplois massives et la baisse importante du niveau de confiance des consommateurs pèseront sur les dépenses des ménages ainsi que sur les investissements résidentiels.
- L'arrêt temporaire des activités et l'incertitude concernant la reprise entraîneront un recul important de l'investissement non résidentiel des entreprises.
- Par ailleurs, le déclin attendu de la demande intérieure sera atténué par la hausse des dépenses totales des gouvernements. En effet, la gravité du choc a exigé une réaction énergique de la part des autorités. Les gouvernements ont annoncé de vastes programmes de soutien pour permettre aux ménages et aux entreprises de traverser cette période de contraction.

Les effets de la crise sanitaire sur la demande étrangère de biens et services et sur les chaînes d'approvisionnement entraîneront une chute des exportations. De plus, les importations fléchiront, en raison notamment de la baisse de la demande intérieure.

- La diminution des importations étant plus prononcée que celle des exportations, le secteur extérieur contribuera à hauteur de 0,7 point de pourcentage à la croissance économique en 2020.

TABLEAU C.3

PIB réel et ses principales composantes au Québec

(variation en pourcentage et, entre parenthèses, contribution en points de pourcentage)

	2019	2020	2021
Demande intérieure	2,2 (2,3)	-6,5 (-6,7)	8,3 (8,6)
– Consommation des ménages	1,7 (1,0)	-8,8 (-5,2)	11,0 (6,3)
– Investissements résidentiels	3,9 (0,3)	-8,5 (-0,6)	5,2 (0,4)
– Investissements non résidentiels des entreprises	1,6 (0,1)	-15,4 (-1,2)	10,3 (0,7)
– Dépenses et investissements des gouvernements	2,8 (0,8)	1,1 (0,3)	3,8 (1,1)
Secteur extérieur	(0,6)	(0,7)	(-2,6)
– Exportations	1,4 (0,7)	-7,4 (-3,4)	6,0 (2,7)
– Importations	0,1 (-0,1)	-8,2 (4,0)	11,0 (-5,3)
Stocks	(-0,1)	(-0,3)	(-0,1)
PIB RÉEL	2,7	-6,5	6,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Une détérioration brusque, mais temporaire du marché du travail

Le marché du travail au Québec est demeuré vigoureux en 2019. L'importante création d'emplois au cours des dernières années a contribué à la baisse rapide du taux de chômage, qui a atteint 5,1 % en 2019, le plus faible taux annuel jamais enregistré.

— En février 2020, le taux de chômage a chuté à 4,5 %, un creux mensuel historique.

Puis, en mars, la fermeture temporaire de plusieurs industries a entraîné des mises à pied massives. Entre février et avril, ce sont 820 500 emplois qui ont été perdus (-18,7 %). En avril, le taux de chômage s'est établi à 17,0 %, le plus haut niveau atteint depuis le début de l'Enquête sur la population active en 1976.

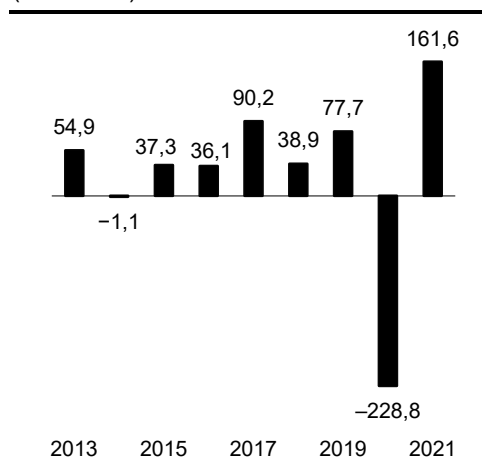
En mai, les entreprises ont repris graduellement leurs activités et les Québécois sont retournés progressivement au travail alors que 230 900 emplois ont été créés par rapport à avril. Le taux de chômage a quant à lui reculé, pour se situer à 13,7 %. Malgré ce rebond, le Québec enregistrera une chute historique de l'emploi pour l'ensemble de l'année 2020.

— En moyenne annuelle, 228 800 emplois seront perdus (-5,3 %). Le taux de chômage devrait se situer à 9,5 %, un sommet depuis 1998 (10,3 %). Il s'agit toutefois d'un taux inférieur à ceux observés lors d'autres périodes de fort ralentissement, par exemple en 1983 (14,2 %) et en 1993 (13,2 %).

La création d'emplois devrait reprendre en 2021 (+161 600 emplois, +3,9 %). Le taux de chômage devrait quant à lui baisser à 7,6 %, en concordance avec la progression du marché du travail. La concentration des pertes d'emplois dans des secteurs intensifs en main-d'œuvre, notamment le tourisme et la restauration, empêchera le taux de chômage de revenir à son niveau d'avant la pandémie à court terme. En effet, la reprise complète de l'emploi dans ces secteurs sera plus lente.

GRAPHIQUE C.4

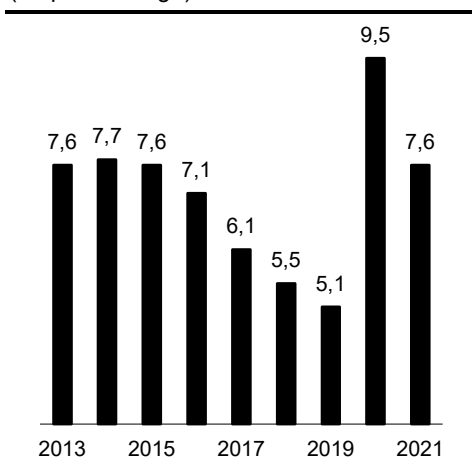
Création d'emplois au Québec (en milliers)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.5

Taux de chômage au Québec (en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Un rattrapage de l'emploi au Québec en mai

Entre février et avril, le marché du travail a été frappé de plein fouet par les mesures sanitaires mises en place pour atténuer la propagation de la pandémie de COVID-19. Au cours de cette période, il s'est perdu 820 500 emplois au Québec, et le taux de chômage a grimpé de 12,5 points de pourcentage, pour atteindre 17,0 % en avril.

En mai, la réouverture de certains secteurs de l'économie dans l'ensemble du Québec, à l'exception de la communauté métropolitaine de Montréal où le déconfinement se fait à un rythme plus lent, s'est traduite par une hausse de 230 900 emplois (+6,5 %). De plus, le taux de chômage s'est replié de 3,3 points et s'est établi à 13,7 %.

— Ainsi, le Québec est à l'origine de près de 80 % de la création d'emplois totale observée en mai au Canada (+289 600 emplois, +1,8 %). En effet, le Québec a relancé graduellement son économie, tandis que l'Ontario (-64 500 emplois, -1,0 %) a maintenu ses restrictions.

Malgré cette hausse mensuelle, le Québec enregistre toujours une perte de 589 600 emplois entre février et mai (-13,4 %). Il s'agit d'une baisse relativement moins prononcée que dans l'ensemble du Canada (-14,1 %) et qu'en Ontario (-15,3 %).

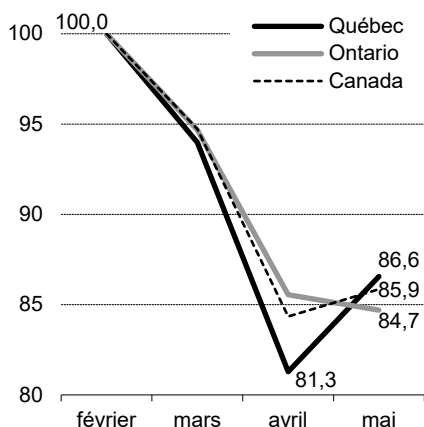
Au cours des prochains mois, la création d'emplois devrait se poursuivre.

- En effet, la réouverture de nombreuses industries dans la communauté métropolitaine de Montréal devrait entraîner une progression importante de l'emploi.
- En outre, le déconfinement graduel de plusieurs secteurs à l'échelle provinciale, dont les restaurants ainsi que les services de soins esthétiques et thérapeutiques, devrait également soutenir la hausse de l'emploi.

Rappelons que ce bouleversement sur le marché du travail est temporaire. Il s'agit d'une situation transitoire qui découle des mesures mises en place pour freiner la propagation de la COVID-19.

Évolution récente de l'emploi en 2020

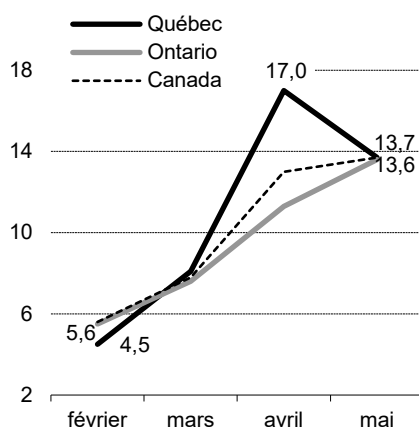
(indice, février 2020 = 100)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Évolution récente du taux de chômage en 2020

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

❑ Les dépenses des ménages chuteront

Les dépenses de consommation des ménages se contracteront de 8,8 % en 2020, un recul historique. Ce repli découlera notamment des pertes d'emplois massives, qui entraîneront une diminution de 2,5 % des salaires et traitements.

- De plus, l'incertitude élevée quant à la durée de la pandémie influencera les décisions de dépenses des ménages alors que ces derniers devraient retarder certains achats importants. Ainsi, le taux d'épargne remontera à 19,3 % en 2020 (8,0 % en 2019).
- Toutefois, les différentes mesures prises par les gouvernements pour soutenir le revenu disponible des ménages atténueront le repli de la consommation.

En 2021, la reprise de la création d'emplois, l'amélioration de la confiance, la demande refoulée et les conditions de crédit accommodantes dynamiseront la consommation.

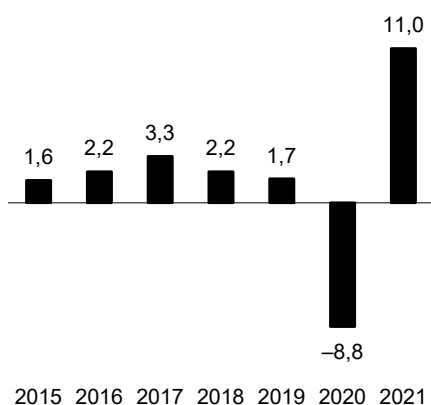
❑ L'élan du marché résidentiel sera freiné

En mars, l'effervescence du secteur résidentiel a été subitement freinée. En effet, la fermeture de l'industrie de la construction et des entreprises jugées non essentielles a perturbé l'activité sur le marché de la revente et les mises en chantier.

- Plus particulièrement, les mises en chantier diminueront de 11,4 % en 2020, pour se situer à 42 500 unités. Malgré cette baisse, elles demeureront à un niveau élevé compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt et du bas taux d'inoccupation avant le début de la crise sanitaire.

GRAPHIQUE C.6

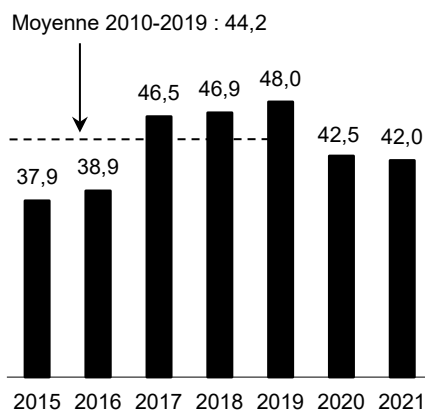
Dépenses de consommation des ménages au Québec
(variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.7

Mises en chantier au Québec
(en milliers d'unités)



Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances du Québec.

❑ Les gouvernements prendront le relais des entreprises pour soutenir l'économie

En 2020, le déclin attendu des investissements des entreprises sera en partie contrebalancé par la hausse des investissements des gouvernements. Le niveau d'incertitude élevé et l'affaiblissement de la demande entraîneront le report, voire l'annulation, de plusieurs projets d'investissement des entreprises.

— Par conséquent, les investissements non résidentiels des entreprises devraient reculer de 15,4 % en 2020, une baisse sans précédent. Ils devraient toutefois retrouver le sentier de la croissance en 2021, soutenus notamment par la reprise de l'activité économique et par les conditions financières accommodantes.

Les gouvernements prendront le relais afin de contrebalancer en partie la baisse attendue des investissements privés. De plus, les différents paliers des administrations publiques ont rapidement mis en œuvre des mesures d'aide et de relance.

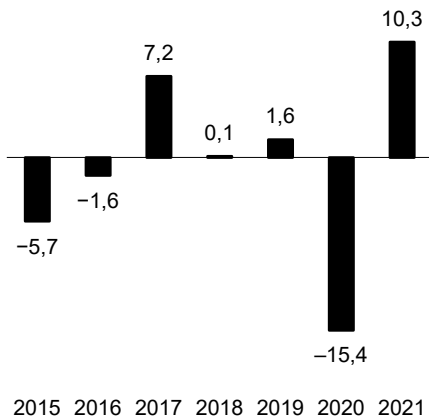
— Notamment, le gouvernement du Québec devancera à l'année 2020-2021 des investissements prévus dans le Plan québécois des infrastructures 2020-2030 (PQI), à hauteur de 2,9 milliards de dollars.

— Ainsi, la valeur des investissements publics au Québec, y compris ceux inscrits dans le PQI, atteindra 21,1 milliards de dollars en 2020 et 23,2 milliards de dollars en 2021, des hausses respectives de 6,0 % et de 9,7 %.

GRAPHIQUE C.8

Investissements non résidentiels des entreprises au Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)

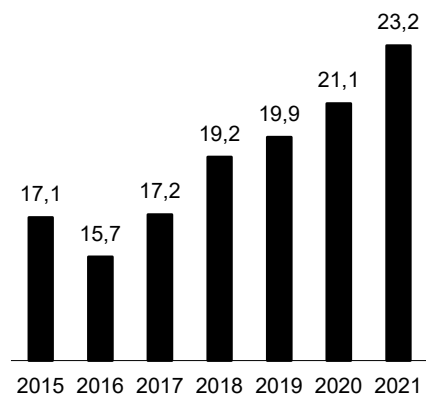


Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.9

Investissements des gouvernements au Québec

(en milliards de dollars, en termes nominaux)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Un important repli des échanges commerciaux en 2020

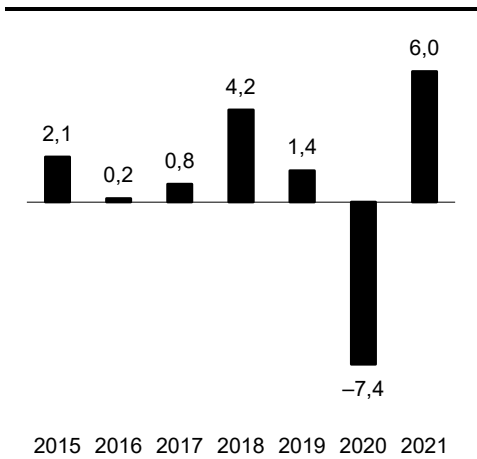
Le volume des échanges du Québec avec ses partenaires économiques chutera en 2020.

- Les exportations reculeront de 7,4 %. Ce repli résultera notamment de la baisse de la demande étrangère alors que le Canada et les États-Unis, les principaux partenaires commerciaux du Québec, enregistreront également une importante contraction de l'activité économique.
- De leur côté, les importations se replieront de façon importante en 2020, enregistrant une diminution de 8,2 %. La chute de la demande intérieure, notamment le recul de la consommation des ménages, et la dépréciation du dollar canadien entraîneront une baisse des importations.
- Par ailleurs, la fermeture soudaine de nombreuses entreprises et l'effondrement des échanges commerciaux bouleverseront les chaînes d'approvisionnement mondiales.

En 2021, la reprise économique attendue soutiendra à la fois la hausse des exportations et celle des importations.

GRAPHIQUE C.10

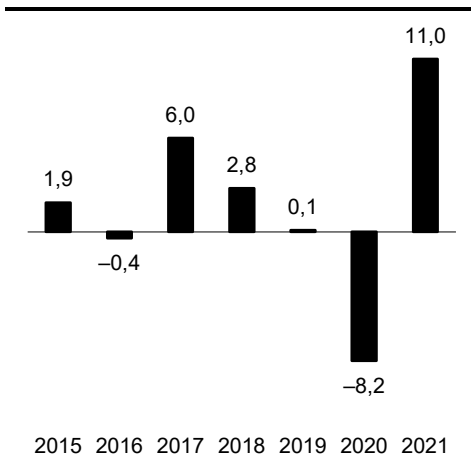
Exportations du Québec (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.11

Importations du Québec (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Le PIB nominal enregistrera une contraction

Après avoir progressé de 4,4 % en 2019, le PIB nominal, qui reflète plus fidèlement l'évolution des revenus du gouvernement, enregistrera un recul de 4,0 % en 2020, une révision à la baisse de 8,1 points de pourcentage par rapport aux données présentées dans le budget 2020-2021.

— Les salaires et traitements devraient se replier de 2,5 % en 2020 après une importante augmentation de 6,2 % en 2019. La valeur des dépenses de consommation fléchira de 8,0 % en 2020, alors que l'excédent d'exploitation net des sociétés diminuera de 10,4 %.

Le recul moins accentué du PIB nominal (-4,0 %) que du PIB réel (-6,5 %) en 2020 s'explique par la forte progression des prix du PIB (+2,7 %). Rappelons que le déflateur du PIB, soit l'indice qui mesure l'évolution des prix du PIB, est déterminé par deux éléments :

- les prix de la demande intérieure, dont un indicateur important est l'indice des prix à la consommation (IPC);
- les termes de l'échange, qui peuvent être mesurés par le ratio entre les prix à l'exportation et à l'importation.

En 2020, la chute des prix du pétrole ralentira la croissance de l'IPC. Cet effet sur le déflateur du PIB est toutefois plus que compensé par la baisse du prix de l'ensemble des importations de pétrole.

Par ailleurs, le recul moins prononcé du PIB nominal s'explique également par l'arrêt des activités imposé par le gouvernement, notamment dans le secteur public. Cette mise sur « pause » a eu pour effet de maintenir la valeur des dépenses des administrations publiques tout en réduisant le volume de la production.

— Par exemple, certains membres de la fonction publique québécoise, surtout dans les premiers jours du confinement, n'ont pas été en mesure d'offrir leur pleine prestation de travail. Ainsi, le volume de leur production, mesuré par les heures travaillées, a diminué, alors que la valeur de leur production, mesurée par les salaires et traitements, s'est maintenue.

En 2021, la reprise économique se traduira par une hausse de 7,1 % du PIB nominal, alors qu'une progression de 3,4 % était attendue dans le budget 2020-2021.

TABLEAU C.4

PIB nominal au Québec (variation en pourcentage)

	2019	2020	2021
PIB réel	2,7	-6,5	6,0
Prix – déflateur du PIB	1,6	2,7	1,0
PIB NOMINAL	4,4	-4,0	7,1

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ La croissance des prix ralentira

Les effets directs et indirects de la COVID-19 auront des répercussions importantes sur l'inflation.

- Les prix de certains biens et services, notamment les aliments, se sont accrus au cours des dernières semaines en raison de la diminution de l'offre et de la dépréciation du dollar canadien.
- Toutefois, ces effets à la hausse, dont certains seront temporaires, seront surpassés par les pressions à la baisse sur les prix. En particulier, la chute des prix de l'essence et le repli de la demande devraient contribuer au ralentissement de la croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC).

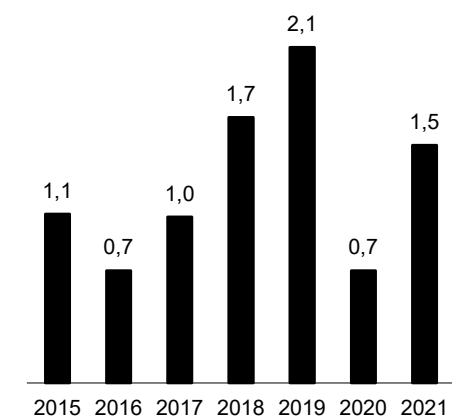
Globalement, en 2020, la croissance de l'IPC devrait s'établir à 0,7 %, la plus faible progression depuis 2009 (+0,6 %). Sans les aliments et l'énergie, des composantes plus volatiles, l'IPC enregistrera une progression de 1,3 %.

En 2021, la hausse attendue des prix du pétrole devrait ramener la hausse des prix à 1,5 %. À plus long terme, la croissance de l'IPC se renforcera avec la reprise économique et devrait se maintenir près de la cible de 2 % de la Banque du Canada.

GRAPHIQUE C.12

Indice des prix à la consommation au Québec

(variation en pourcentage)

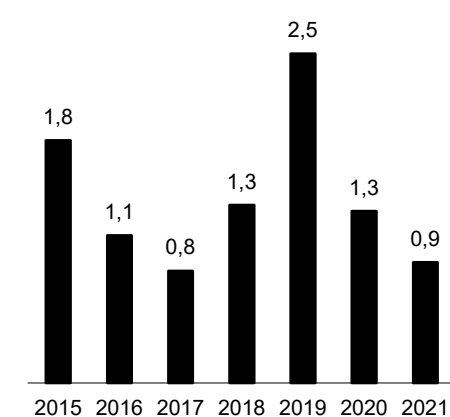


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.13

Indice des prix à la consommation excluant les aliments et l'énergie au Québec

(variation en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Comparaison avec le secteur privé

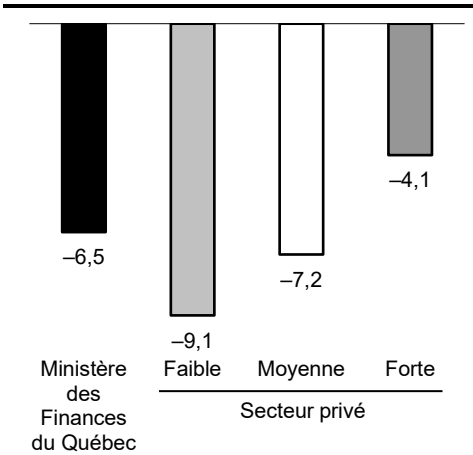
Pour l'année 2020, le ministère des Finances du Québec prévoit une contraction de l'activité économique (-6,5 %) moins prononcée que celle attendue en moyenne par les prévisionnistes du secteur privé (-7,2 %).

— Par ailleurs, l'amplitude de l'écart entre les différentes prévisions du secteur privé (prévision maximale de -4,1 % et prévision minimale de -9,1 %) témoigne de l'importante incertitude qui caractérise actuellement l'économie.

En 2021, la reprise économique attendue par le ministère des Finances du Québec (+6,0 %) est légèrement plus importante que celle attendue en moyenne par les prévisionnistes du secteur privé (+5,8 %).

GRAPHIQUE C.14

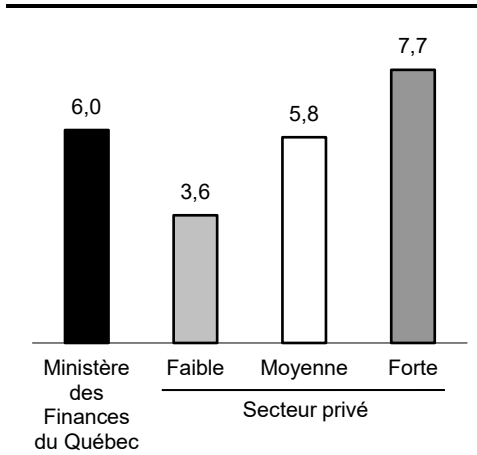
Croissance économique en 2020 au Québec (PIB réel, variation en pourcentage)



Source : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions de onze institutions du secteur privé, en date du 1^{er} juin 2020.

GRAPHIQUE C.15

Croissance économique en 2021 au Québec (PIB réel, variation en pourcentage)



Source : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions de onze institutions du secteur privé, en date du 1^{er} juin 2020.

TABLEAU C.5

Perspectives économiques au Québec
 (variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2019	2020	2021
Production			
PIB réel	2,7	-6,5	6,0
PIB nominal	4,4	-4,0	7,1
PIB nominal (en milliards de dollars)	458,7	440,5	471,7
Composantes du PIB (en termes réels)			
Demande intérieure finale	2,2	-6,5	8,3
– Consommation des ménages	1,7	-8,8	11,0
– Dépenses et investissements des gouvernements	2,8	1,0	3,6
– Investissements résidentiels	3,9	-8,5	5,2
– Investissements non résidentiels des entreprises	1,6	-15,4	10,3
Exportations	1,4	-7,4	6,0
Importations	0,1	-8,2	11,0
Marché du travail			
Population (en milliers)	8 485,0	8 541,9	8 598,0
Population de 15 ans et plus (en milliers)	7 051,5	7 116,4	7 166,4
Emploi (en milliers)	4 339,9	4 111,1	4 272,7
Création d'emplois (en milliers)	77,7	-228,8	161,6
Taux de chômage (en pourcentage)	5,1	9,5	7,6
Autres indicateurs économiques (en termes nominaux)			
Consommation des ménages	3,5	-8,0	12,2
– Excluant les produits alimentaires et le logement	3,0	-12,9	16,4
Mises en chantier (en milliers d'unités)	48,0	42,5	42,0
Investissements résidentiels	7,5	-6,1	7,7
Investissements non résidentiels des entreprises	4,5	-13,7	10,5
Salaires et traitements	6,2	-2,5	5,2
Revenu des ménages	5,6	2,7	0,5
Excédent d'exploitation net des sociétés	1,3	-10,4	6,7
Indice des prix à la consommation	2,1	0,7	1,5
– Excluant les aliments et l'énergie	2,5	1,3	0,9

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances du Québec.

Section D

LA SITUATION FINANCIÈRE DU QUÉBEC

Sommaire	D.3
1. La situation financière du Québec	D.5
1.1 Impacts de la crise sanitaire sur la situation financière	D.5
1.2 Situation financière révisée	D.11
1.2.1 Le portrait de la situation budgétaire de juin 2020.....	D.11
1.2.2 La dette du Québec.....	D.19
1.2.3 Le financement	D.23

SOMMAIRE

Le gouvernement, par l'entremise du *Portrait de la situation économique et financière*, vise à faire le point sur l'état des finances publiques du Québec, en tenant compte de l'impact majeur de la crise sanitaire.

Cette section présente une mise à jour de la situation budgétaire pour 2019-2020 et 2020-2021, qui fait état :

- d'un surplus budgétaire de 3,0 milliards de dollars en 2019-2020;
 - Les révisions positives de 1,4 milliard de dollars depuis mars 2020 sont attribuables principalement à une situation budgétaire toujours favorable avant le début de la crise sanitaire et à des dépenses non réalisées.
 - Ces estimations sont préliminaires, particulièrement dans le contexte actuel. Le solde budgétaire définitif sera connu lors de la publication des comptes publics à l'automne prochain.
- d'un déficit budgétaire de 14,9 milliards de dollars en 2020-2021;
 - La situation actuelle amène des révisions négatives de 4,7 milliards de dollars reliées à la détérioration de la situation économique, lesquelles découlent principalement de la baisse des revenus autonomes du gouvernement, une baisse qui s'élève à 9,6 milliards de dollars. Cette diminution est compensée, en partie, par la révision à la hausse des transferts fédéraux de 4,1 milliards de dollars.
 - Un soutien gouvernemental de 6,3 milliards de dollars en 2020-2021 a été mis en œuvre pour gérer la crise sanitaire et soutenir l'économie.
 - Une provision de 4,0 milliards de dollars en 2020-2021, pour pallier les risques économiques potentiels et financer les mesures de soutien additionnelles et de relance, est incluse dans le calcul du déficit. Cette provision donne une marge de manœuvre au gouvernement pour réagir rapidement à une éventuelle seconde vague de la COVID-19.
- du respect de la Loi sur l'équilibre budgétaire, assuré par l'utilisation de la réserve de stabilisation.

Par ailleurs, la dette du Québec demeure sous contrôle. Bien que son poids sera supérieur à 50 % de l'économie au 31 mars prochain, il demeurera en deçà des niveaux atteints à la suite de la récession de 2008-2009 et de celui qui prévalait encore en 2017.

- La réduction du poids de la dette demeure une priorité pour le gouvernement.

1. LA SITUATION FINANCIÈRE DU QUÉBEC

1.1 Impacts de la crise sanitaire sur la situation financière

□ Une détérioration importante du cadre financier depuis mars 2020

Pour 2019-2020, les révisions sont positives et totalisent 1,4 milliard de dollars. Elles sont principalement attribuables à une situation budgétaire toujours favorable avant le début de la crise sanitaire et à des dépenses non réalisées.

Toutefois, depuis mars 2020, la baisse de l'activité économique provoquée par les mesures de confinement a entraîné une détérioration importante du cadre financier en 2020-2021.

En effet, les révisions défavorables découlant de l'évolution de la situation économique et budgétaire totalisent 4,6 milliards de dollars en 2020-2021.

— Elles sont principalement attribuables à une diminution des revenus autonomes du gouvernement de 9,6 milliards de dollars.

— Cette diminution est compensée en partie par la révision à la hausse des transferts fédéraux de 4,1 milliards de dollars¹.

De plus, les actions mises en œuvre par le gouvernement pour gérer la crise et protéger les Québécois ont un impact de 0,3 milliard de dollars en 2019-2020 et de 6,3 milliards de dollars en 2020-2021.

La réserve de stabilisation est utilisée dans sa totalité, soit à hauteur de 14,9 milliards de dollars en 2020-2021, afin d'atteindre l'équilibre budgétaire.

¹ Le 5 juin 2020, le gouvernement fédéral a annoncé un soutien aux provinces et territoires de 14 G\$. Aux fins de la planification budgétaire, le Québec a estimé sa part minimale à 2,9 G\$. Pour le Québec, il importe que ce transfert soit inconditionnel.

La réserve de stabilisation

Fonctionnement de la réserve

La réserve de stabilisation facilite la planification budgétaire pluriannuelle du gouvernement, car elle peut être utilisée advenant un dépassement, c'est-à-dire un solde budgétaire inférieur à zéro. Elle sert ainsi au maintien de l'équilibre budgétaire en vertu de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

La réserve se veut un mécanisme de comptabilisation des excédents budgétaires. Elle n'est pas composée de liquidités excédentaires. En d'autres mots, la réserve de stabilisation n'est pas de l'argent en banque, les liquidités excédentaires étant utilisées en cours d'année pour réduire la dette du gouvernement sur les marchés financiers.

Lorsque la réserve de stabilisation est utilisée pour équilibrer le budget, la somme correspondant au dépassement doit être empruntée, ce qui donne lieu à une augmentation de la dette.

Utilisation de la réserve de stabilisation en 2020-2021

Le solde de la réserve de stabilisation à la fin de l'année 2019-2020 s'établit à 14,9 milliards de dollars.

En 2020-2021, le respect de la Loi sur l'équilibre budgétaire est assuré par l'utilisation de la réserve de stabilisation.

Réserve de stabilisation

(en millions de dollars)

Année financière	Solde au début	Affectations	Utilisations	Solde à la fin
2019-2020 ⁽¹⁾	11 977	2 963	—	14 940
2020-2021	14 940	—	14 940	—

(1) Au budget de mars 2020, l'affectation à la réserve de stabilisation en 2019-2020 était de 1 900 M\$ et le solde prévu de la réserve de stabilisation à la fin de l'année financière 2019-2020 était de 13 877 M\$.

Stratégie mise en œuvre pour affronter une éventuelle seconde vague de la COVID-19

Les annonces faites par le gouvernement depuis le début de la pandémie et l'expérience maintenant acquise des intervenants de la santé permettront au Québec d'être prêt à affronter une éventuelle seconde vague de la COVID-19, qui pourrait survenir au cours des prochains mois.

- D'une part, une meilleure connaissance de la maladie et de ses impacts sur la population permettra de mieux cibler les interventions visant à en limiter la propagation.
- D'autre part, l'importante reconfiguration du réseau de la santé et des services sociaux fait en sorte qu'il est prêt à faire face à une éventuelle hausse du nombre de personnes atteintes de la COVID-19.
 - À ce titre, les stocks et les commandes d'équipements de protection sont suffisants pour couvrir l'essentiel des besoins pour 2020, et le gouvernement s'assurera de maintenir ces stocks élevés.
 - De plus, la vaste campagne de recrutement et de formation de préposés aux bénéficiaires devrait permettre d'ajouter à l'effectif actuel 10 000 préposés aux bénéficiaires, à compter du 15 septembre prochain, pour prendre soin des aînés.

Par ailleurs, par mesure de prudence, le gouvernement inclut dans sa prévision 2020-2021 une provision de 4,0 milliards de dollars pour pallier des risques potentiels et financer des mesures de soutien additionnelles et de relance. Cette provision donne une marge de manœuvre au gouvernement pour réagir rapidement.

Ainsi, le Québec sera bien préparé pour affronter une éventuelle seconde vague de la COVID-19.

TABLEAU D.1

Révisions du cadre financier depuis mars 2020

(en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹⁾ – MARS 2020	1 900	—
SITUATION ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE		
Revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement		
– Revenus fiscaux	–218	–7 435
– Autres revenus	–74	–704
Sous-total	–292	–8 139
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	–138	–1 498
Sous-total – Revenus autonomes	–430	–9 637
Transferts fédéraux	61	4 089
Sous-total – Revenus	–369	–5 548
Dépenses de portefeuilles	1 515	820
Service de la dette	197	–38
Sous-total – Dépenses	1 712	782
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	27	162
TOTAL DES RÉVISIONS À LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE	1 370	–4 604
ACTIONS POUR GÉRER LA CRISE DE LA COVID-19		
Renforcer notre système de santé pour faire face à la crise sanitaire	–166	–3 522
Appuyer les travailleurs et les particuliers	–71	–910
Atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie	–70	–1 904
TOTAL DES ACTIONS	–307	–6 336
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	—	–4 000
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	14 940
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹⁾ – JUIN 2020	2 963	—

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après utilisation de la réserve de stabilisation.

■ Les révisions liées à la situation économique et budgétaire

Les revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement sont révisés à la baisse de 8,1 milliards de dollars par rapport à la prévision de mars 2020.

— Cette révision s'explique par la baisse des assiettes fiscales de l'impôt des particuliers, des impôts des sociétés et de la taxe de vente en raison de la baisse de l'activité économique provoquée par les mesures de confinement.

Les revenus provenant des entreprises du gouvernement sont révisés à la baisse de 1,5 milliard de dollars par rapport à la prévision de mars 2020.

— Cette révision s'explique principalement par la fermeture des installations de Loto-Québec, ainsi que par la diminution de la consommation d'électricité dans les secteurs commercial et industriel.

Les transferts fédéraux sont révisés à la hausse de 4,1 milliards de dollars par rapport à la prévision de mars 2020.

— Cette révision résulte notamment de transferts ponctuels annoncés par le gouvernement fédéral dans le contexte d'une relance économique sécuritaire².

Les dépenses de portefeuilles sont révisées à la baisse de 0,8 milliard de dollars par rapport à la prévision de mars 2020.

— Cette révision s'explique principalement par le ralentissement de certaines activités gouvernementales depuis le début de l'année, provoqué par la réaction à la crise.

Le service de la dette est peu révisé par rapport à la prévision de mars 2020.

— La principale raison de cela est que, bien que le déficit budgétaire prévu en 2020-2021 engendre une hausse de la dette, celle-ci est compensée par la baisse des taux d'intérêt.

■ Les actions pour gérer la crise sanitaire et soutenir l'économie

Les sommes injectées dans l'économie par le gouvernement du Québec pour soutenir l'activité économique s'élèvent à plus de 28 milliards de dollars depuis le début de la crise, ce qui représente 6,2 % du PIB.

De ce montant, l'impact sur le cadre financier des actions mises en œuvre pour gérer la crise et protéger les Québécois totalise 0,3 milliard de dollars en 2019-2020 et 6,3 milliards de dollars en 2020-2021.

Le gouvernement s'assure de limiter les impacts de la pandémie sur l'économie et poursuit ses efforts pour aider les citoyens et les entreprises.

² Le 5 juin 2020, le gouvernement fédéral a annoncé un soutien aux provinces et territoires de 14 G\$. Aux fins de la planification budgétaire, le Québec a estimé sa part minimale à 2,9 G\$. Pour le Québec, il importe que ce transfert soit inconditionnel.

■ **Autres révisions**

Par ailleurs, le cadre financier prévoit une provision totalisant 4,0 milliards de dollars en 2020-2021 pour pallier des risques économiques potentiels et financer des mesures de soutien additionnelles et de relance.

De plus, l'utilisation de la totalité de la réserve de stabilisation en 2020-2021, à hauteur de 14,9 milliards de dollars, permet de maintenir l'équilibre budgétaire.

1.2 Situation financière révisée

1.2.1 Le portrait de la situation budgétaire de juin 2020

En 2020-2021, l'équilibre budgétaire, au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, est atteint par l'utilisation de la totalité de la réserve de stabilisation.

- Les revenus du gouvernement du Québec s'établissent à 115,4 milliards de dollars.
- Les dépenses de portefeuilles, soit les dépenses pour les divers champs d'activité de l'État, atteignent 115,5 milliards de dollars.
- Le service de la dette s'élève à 8,3 milliards de dollars.
- Une provision de 4,0 milliards de dollars est incluse dans le cadre financier pour pallier des risques économiques potentiels et financer des mesures de soutien additionnelles et de relance.
- Les versements des revenus consacrés au Fonds des générations sont maintenus et atteignent 2,6 milliards de dollars.

TABLEAU D.2

Portrait de la situation budgétaire – Juin 2020

(en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021
Revenus		
Revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	87 831	82 338
<i>Variation en %</i>	2,0	-6,3
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 555	3 316
<i>Variation en %</i>	-17,9	-27,2
Transferts fédéraux	25 158	29 781
<i>Variation en %</i>	8,8	18,4
Total des revenus	117 544	115 435
<i>Variation en %</i>	2,4	-1,8
Dépenses		
Dépenses de portefeuilles	-103 724	-115 504
<i>Variation en %</i>	6,1	11,4
Service de la dette	-7 648	-8 304
<i>Variation en %</i>	-12,3	8,6
Total des dépenses	-111 372	-123 808
<i>Variation en %</i>	4,6	11,2
Pertes estimées sur investissement dans la CSeries	-603	—
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	—	-4 000
SURPLUS (DÉFICIT)⁽¹⁾	5 569	-12 373
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE		
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 606	-2 567
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	14 940
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽²⁾	2 963	—

(1) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.

(2) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après utilisation de la réserve de stabilisation.

❑ Une chute des revenus autonomes de 6,3 % en 2020-2021

En 2019-2020, la croissance des revenus autonomes³ s'établit à 2,0 %. En 2020-2021, elle s'établira à -6,3 %, en baisse de 9,3 points de pourcentage par rapport à la croissance prévue en mars 2020.

■ Une variation qui provient d'abord du ralentissement de l'économie

La chute des revenus autonomes en 2020-2021 provient d'abord de la dégradation des perspectives économiques depuis le début de la pandémie. À cela s'ajoute l'effet des interventions gouvernementales visant à soutenir les citoyens et les entreprises.

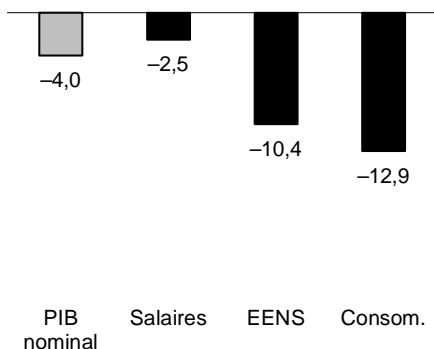
— La croissance du PIB nominal en 2020 a été révisée à -4,0 % comparativement à la prévision de 4,1 % du budget de mars 2020. Il s'agit d'une révision à la baisse de 8,1 points de pourcentage.

— En parallèle, la croissance de plusieurs indicateurs économiques a été révisée à la baisse, notamment les salaires et traitements, l'excédent d'exploitation net des sociétés et la consommation des ménages⁴.

Ainsi, les revenus provenant des impôts des sociétés et les revenus provenant des taxes à la consommation diminueront respectivement de 18,5 % et de 12,4 % en 2020-2021, tandis que l'impôt sur le revenu des particuliers augmentera de 0,6 %, sous l'effet des mesures de soutien salarial.

GRAPHIQUE D.1

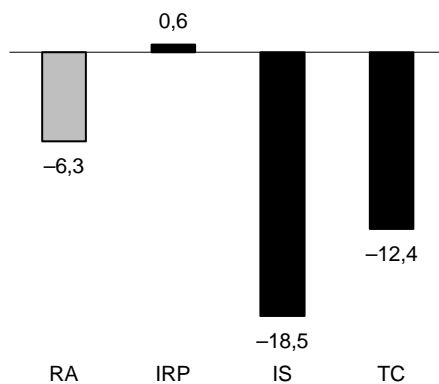
Croissance du PIB nominal et autres indicateurs économiques – 2020 (en pourcentage)



Notes : Salaires : salaires et traitements, EENS : excédent d'exploitation net des sociétés, Consom. : consommation excluant les produits alimentaires et le logement.

GRAPHIQUE D.2

Croissance des revenus autonomes et des principales sources de revenus – 2020-2021 (en pourcentage)



Notes : RA : revenus autonomes, IRP : impôt des particuliers, IS : impôts des sociétés, TC : taxes à la consommation.

³ Il s'agit des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement.

⁴ Il s'agit de la consommation des ménages excluant les produits alimentaires et le logement.

■ Une amélioration attendue pour la deuxième moitié de l'année 2020-2021

Au début de l'année financière 2020-2021, les revenus connaîtront une décroissance importante. Ils afficheront toutefois une amélioration graduelle dans la deuxième moitié de l'année.

Dans les six premiers mois, soit d'avril à septembre 2020, les revenus seront en décroissance de 14,6 % par rapport à la même période l'an dernier, une révision de -17,6 points de pourcentage par rapport à la prévision de mars 2020.

Ce recul s'explique par :

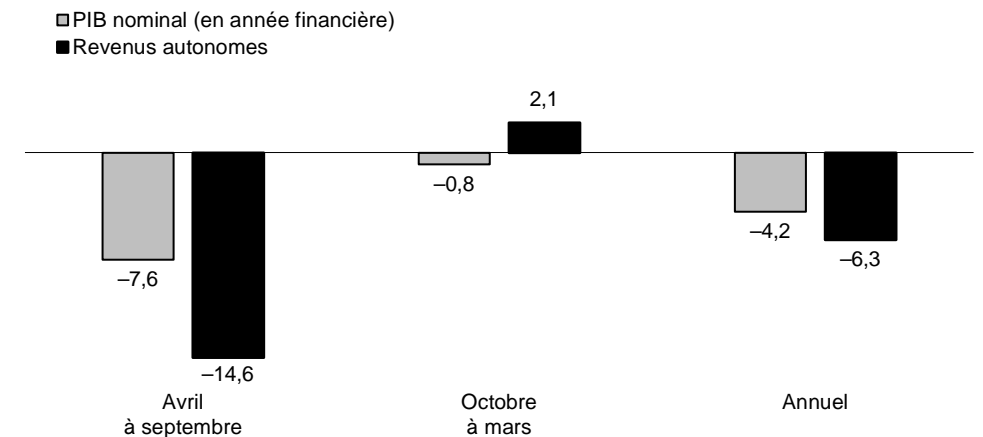
- la baisse de l'activité économique provoquée par les mesures de confinement;
- les effets des interventions gouvernementales visant à soutenir les citoyens et les entreprises.

Dans la deuxième portion de l'année, soit d'octobre 2020 à mars 2021, il est prévu que la croissance s'accélère sous l'effet du déconfinement et s'établisse à 2,1 %, soit une variation supérieure à celle de l'économie.

Sur une base annuelle, les revenus autonomes diminuent de 6,3 % en 2020-2021 par rapport à 2019-2020.

GRAPHIQUE D.3

Croissance cumulative prévue du PIB nominal et des revenus autonomes – 2020-2021 (en pourcentage)



Note : Pour un mois donné, variation des revenus depuis le début de l'année financière 2020-2021 par rapport à la même période en 2019-2020.

Source : Prévisions du ministère des Finances du Québec.

Principaux risques à la prévision des revenus autonomes

La prévision des revenus autonomes repose sur plusieurs hypothèses, données et modèles prévisionnels, qui prennent notamment en compte les perspectives économiques établies par le ministère des Finances du Québec.

Or, le contexte est empreint d'un plus grand degré d'incertitude et de risque, et les prévisions reposent sur des données préliminaires et partielles, ce qui pourrait amener une plus grande volatilité dans les estimations.

D'une part, les prévisions comportent un niveau d'incertitude élevé puisqu'elles s'appuient sur des hypothèses relatives à des événements futurs. Par exemple :

- les risques liés à une deuxième vague de la COVID-19 pourraient faire en sorte que la croissance des revenus soit plus faible que celle actuellement prévue pour la deuxième moitié de 2020-2021.

D'autre part, en période de grandes fluctuations économiques, des effets additionnels liés à l'économie peuvent être observés à la suite de changements de comportements de certains agents économiques. En somme, ces changements de comportements entraînent des effets plus importants que les révisions économiques habituelles, et non linéaires. Par exemple :

- dans un contexte de forte baisse des profits, les sociétés peuvent choisir d'utiliser leurs pertes reportées afin de se voir rembourser une partie de l'impôt payé les années précédentes;
- les Québécois peuvent changer leurs façons de consommer et privilégier les biens non taxables.

Les mesures annoncées pour notamment soutenir les citoyens et les entreprises ont également un effet important sur la révision des revenus.

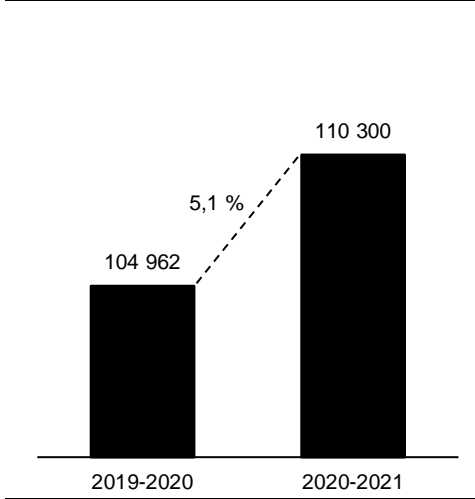
❑ Une augmentation ponctuelle des dépenses en 2020-2021

Les mesures de soutien en lien avec la gestion de la COVID-19 entraînent une hausse importante des dépenses en 2020-2021.

Ces révisions ont un impact significatif sur la croissance des dépenses de portefeuilles en 2020-2021, qui passera de 5,1 %, croissance prévue dans le budget 2020-2021, à 11,4 % dans le portrait de juin 2020, soit une hausse de 6,3 points de pourcentage.

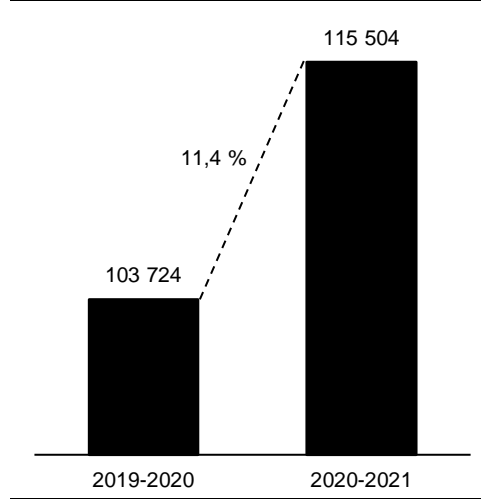
GRAPHIQUE D.4

Croissance des dépenses de portefeuilles – Budget 2020-2021 (en millions de dollars)



GRAPHIQUE D.5

Croissance des dépenses de portefeuilles – Portrait de juin 2020 (en millions de dollars)



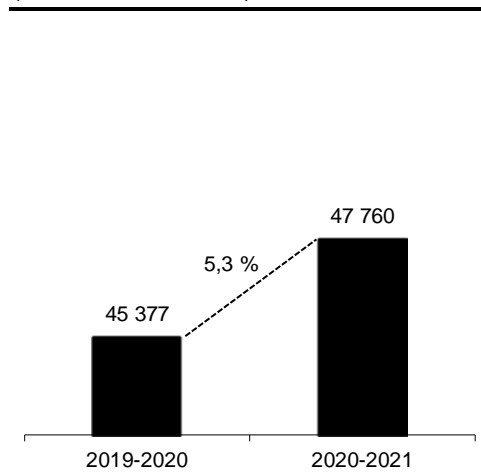
■ L'impact des actions du gouvernement sur les dépenses de santé et de services sociaux

Plusieurs des mesures mises en œuvre visent à soutenir le secteur de la santé et des services sociaux et la croissance importante de la demande de soins dans ce contexte particulier.

La croissance du portefeuille Santé et Services sociaux en 2020-2021 passe de 5,3 %, croissance prévue dans le budget 2020-2021, à 12,6 % dans le portrait de juin 2020, soit une hausse de 7,3 points de pourcentage.

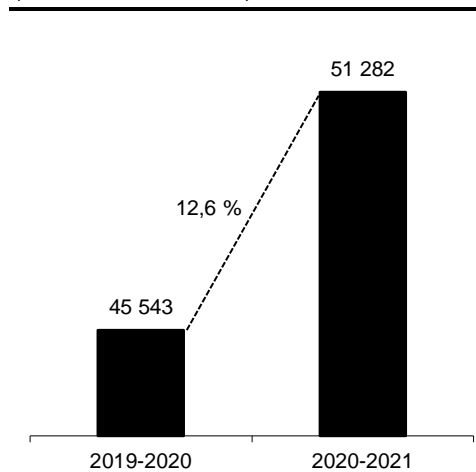
GRAPHIQUE D.6

Croissance des dépenses du portefeuille de la santé – Budget 2020-2021 (en millions de dollars)



GRAPHIQUE D.7

Croissance des dépenses du portefeuille de la santé – Portrait de juin 2020 (en millions de dollars)



Les offres salariales du gouvernement aux représentants syndicaux des secteurs public et parapublic

Dans le cadre des négociations pour le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État, le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor a présenté, entre le 19 et le 22 mai 2020, des propositions d'entente de principe aux représentants syndicaux des secteurs public et parapublic.

— Les ententes conclues avec la plupart des employés de l'État pour la période 2015-2020 sont venues à échéance le 31 mars 2020.

Dans le contexte particulier de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a révisé sa proposition en ramenant la période couverte par le prochain renouvellement de cinq à trois ans.

Le gouvernement offre des paramètres salariaux de 5,00 % sur trois ans. Cette hausse est supérieure à la variation prévue de l'IPC pour la même période, qui totalise 4,30 %.

L'offre contient également le versement de montants forfaitaires de 1 000 \$ en 2019-2020 et de 600 \$ en 2020-2021.

Certaines mesures sectorielles et des bonifications à l'intérieur des forums de discussion dédiés aux groupes prioritaires sont également prévues.

L'ensemble de ces éléments sont inclus dans le cadre financier du budget 2020-2021 et représentent une augmentation totale de 6,00 % de la masse salariale sur trois ans.

En raison de circonstances exceptionnelles, la capacité gouvernementale de maintenir cette proposition pourrait évoluer rapidement.

Cadre financier de négociation

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total 3 ans
Paramètres salariaux	—	1,75 %	1,75 %	1,50 %	5,00 %
Forfaitaire	1 000 \$	600 \$			
Forums de discussion		Dédiés aux groupes prioritaires			
Mesures sectorielles		Mesures sectorielles à déterminer			
Impact sur la masse salariale		2,00 %	2,00 %	2,00 %	6,00 %
IPC		0,70 %	1,50 %	2,10 %	4,30 %

Source : Secrétariat du Conseil du trésor.

1.2.2 La dette du Québec

Il existe différents concepts de dette pour mesurer l'endettement d'un gouvernement.

- La dette brute correspond à la dette sur les marchés financiers, à laquelle est ajouté l'engagement relatif aux régimes de retraite des employés de l'État. Le solde du Fonds des générations est soustrait de la dette brute.
- La dette nette correspond à l'ensemble des passifs du gouvernement, desquels sont retranchés les actifs financiers.
- La dette représentant les déficits cumulés correspond à l'écart entre les passifs et les actifs du gouvernement. Il s'agit de la dette qui ne correspond à aucun actif.

En 2020-2021, la hausse du poids de la dette brute de 7,0 points de pourcentage du PIB par rapport à l'année précédente s'explique pour près de la moitié par la baisse prévue du PIB nominal en 2020.

TABLEAU D.3

Dettes du gouvernement du Québec au 31 mars selon différents concepts (en millions de dollars)

	2019	2020	2021
DETTE BRUTE⁽¹⁾	199 098	198 916	221 815
<i>En % du PIB</i>	45,3	43,4	50,4
Moins : Actifs financiers, nets des autres éléments de passif ⁽²⁾	-26 540	-28 295	-32 227
DETTE NETTE	172 558	170 621	189 588
<i>En % du PIB</i>	39,3	37,2	43,0
Moins : Actifs non financiers	-72 110	-75 742	-82 336
DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS	100 448	94 879	107 252
<i>En % du PIB</i>	22,9	20,7	24,4

(1) La dette brute exclut les emprunts effectués par anticipation et tient compte des sommes accumulées au Fonds des générations.

(2) Les actifs financiers comprennent notamment les participations dans les entreprises du gouvernement (par exemple, Hydro-Québec) et les comptes débiteurs. Les autres éléments de passif (par exemple, les comptes créditeurs) en sont soustraits.

❑ Facteurs d'évolution de la dette brute

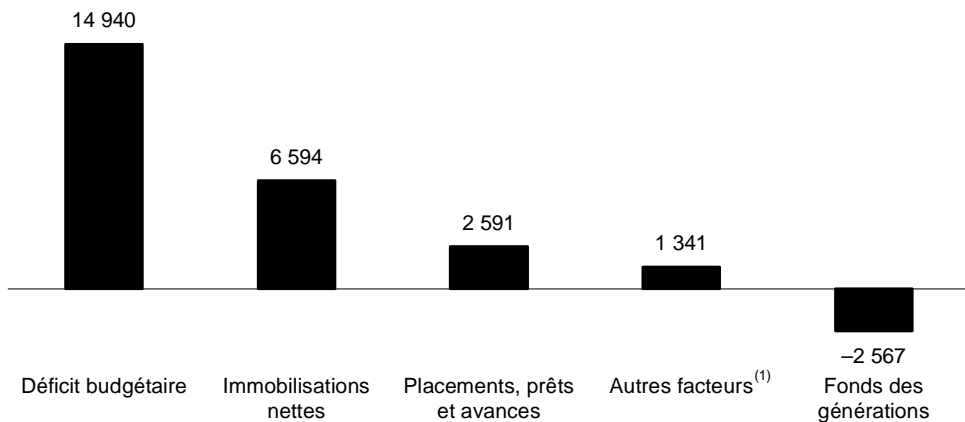
En 2020-2021, la dette brute augmentera de 22,9 milliards de dollars, en raison principalement du déficit budgétaire prévu de 14,9 milliards de dollars.

— Les investissements nets en immobilisations contribueront à hausser la dette brute de 6,6 milliards de dollars. Ces investissements importants en infrastructures publiques contribueront à la relance de l'économie.

GRAPHIQUE D.8

Facteurs d'évolution de la dette brute en 2020-2021

(en millions de dollars)



(1) Les autres facteurs comprennent notamment la variation des autres comptes, comme les comptes débiteurs et les comptes créditeurs.

❑ La dette demeure sous contrôle

Une augmentation importante de la dette est prévue en 2020-2021, et ce, en raison notamment des actions mises en œuvre pour gérer la crise sanitaire et soutenir l'économie.

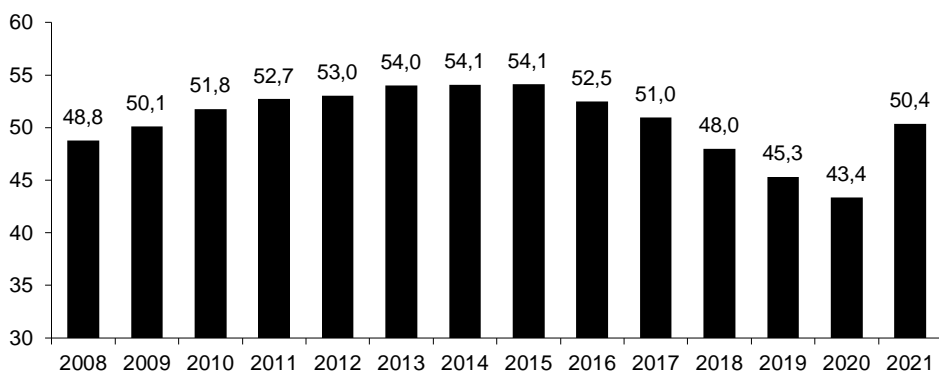
— Une remontée du ratio de la dette brute au PIB à 50,4 % est prévue au 31 mars 2021.

Le poids de la dette demeurera néanmoins en deçà des niveaux atteints à la suite de la récession de 2008-2009 et de celui qui prévalait encore en 2017.

La réduction du poids de la dette demeure une priorité pour le gouvernement. Au cours des prochains mois, le gouvernement examinera la nécessité de revoir la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, notamment en ce qui a trait à l'atteinte des cibles pour l'année 2025-2026.

GRAPHIQUE D.9

Évolution de la dette brute au 31 mars (en pourcentage du PIB)

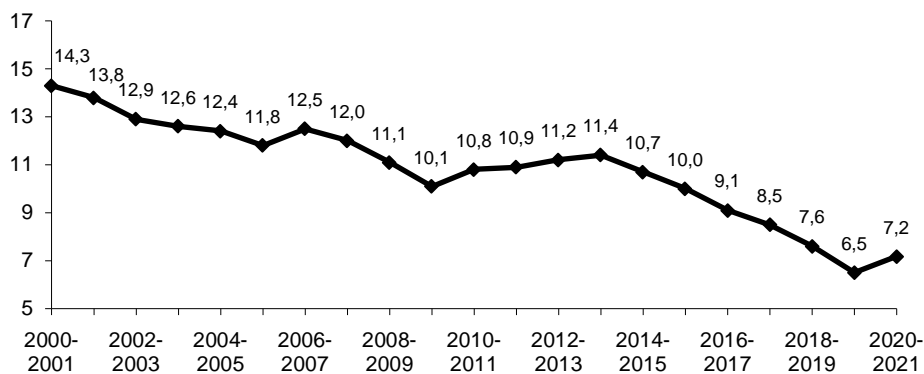


La part des revenus consacrée au service de la dette demeurera à un niveau historiquement bas

En 2020-2021, malgré une hausse importante de la dette, la part des revenus consacrée au service de la dette demeurera à un niveau historiquement bas et inférieur à celui de 2018-2019.

Service de la dette

(en pourcentage des revenus consolidés)



1.2.3 Le financement

□ Le programme de financement

Le programme de financement correspond aux emprunts à long terme qui sont notamment effectués pour rembourser les emprunts qui arrivent à échéance et financer les investissements en immobilisations du gouvernement.

Pour l'année 2020-2021, le programme s'établit à 32,1 milliards de dollars, soit 18,2 milliards de dollars de plus que prévu dans le budget de mars 2020.

Cette hausse s'explique par une augmentation des besoins financiers nets de 18,4 milliards de dollars attribuable aux mesures mises en place par le gouvernement et aux baisses de revenus associées à la COVID-19.

TABLEAU D.4

Programme de financement du gouvernement (en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021
Besoins financiers nets	1 946	28 197
Remboursements d'emprunts	16 562	10 346
Utilisation du Fonds des générations pour rembourser des emprunts	-2 000	—
Retrait du Fonds des congés de maladies accumulés	-100	—
Utilisation des emprunts effectués par anticipation	-5 949	-7 988
Variation d'encaisse	1 771	—
Dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) ⁽¹⁾	1 500	—
Transactions en vertu de la politique de crédit ⁽²⁾	-1 675	1 560
Financement par anticipation réalisé	7 988	—
TOTAL	20 043	32 115

Note : Un montant négatif indique une source de financement et un montant positif, un besoin de financement.

(1) Les dépôts au FARR sont facultatifs; ils ne sont inscrits dans le programme de financement qu'une fois qu'ils ont été effectués.

(2) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque relatif aux contrepartistes, le gouvernement débourse ou encaisse des montants à la suite notamment des mouvements des taux de change. Ces montants n'ont pas d'effet sur la dette.

Pour l'année 2019-2020, le programme s'établit à 20,0 milliards de dollars, soit 0,8 milliard de dollars de plus que prévu dans le budget de mars 2020.

❑ Le financement en 2020-2021

Malgré les contraintes qu'entraîne la pandémie de la COVID-19, le gouvernement du Québec s'est montré très proactif sur les marchés financiers. Depuis le 1^{er} avril 2020, il a emprunté 12,3 milliards de dollars, un montant record pour un début d'année financière, réalisant notamment pas moins de douze emprunts publics sur le marché canadien et deux emprunts de référence à l'étranger.

Par ailleurs, la Banque du Canada a mis en place deux programmes pour accroître la liquidité des titres émis par les gouvernements provinciaux :

- le programme d'achat de titres provinciaux sur le marché monétaire (PAPM), qui soutient le marché des emprunts à court terme des provinces;
- le programme d'achat d'obligations provinciales (PAOP), qui complète le PAPM sur le marché obligataire afin de préserver le bon fonctionnement des marchés de financement provinciaux dans un contexte d'amplification des besoins de financement⁵.

Les emprunts réalisés en 2020-2021

En 2020-2021, le gouvernement a réalisé jusqu'à maintenant 36,6 % de ses emprunts sur les marchés étrangers, alors que la moyenne des dix dernières années s'établit à 21,0 %. Cependant, le gouvernement ne conserve aucune exposition de sa dette aux devises étrangères, et ce, de manière à neutraliser l'effet de change sur le service de la dette.

À ce jour, 66,3 % des emprunts réalisés en 2020-2021 avaient une échéance de 10 ans et plus, et 19,5 % avaient une échéance de 30 ans et plus.

Sommaire des emprunts à long terme réalisés en 2020-2021

Devises	En M\$	En %
DOLLAR CANADIEN		
Obligations conventionnelles	7 387	60,0
Produits d'épargne émis par Épargne Placements Québec	379	3,1
Immigrants investisseurs ⁽¹⁾	38	0,3
Sous-total	7 804	63,4
AUTRES DEVISES		
Euro	2 439	19,8
Dollar américain	2 063	16,8
Sous-total	4 502	36,6
TOTAL	12 306	100,0

Note : Il s'agit des emprunts réalisés au 12 juin 2020.

(1) Ces emprunts proviennent des sommes avancées par les immigrants investisseurs. Ces sommes sont prêtées au gouvernement par l'intermédiaire d'Investissement Québec.

⁵ BANQUE DU CANADA, COVID-19 : Mesures visant à soutenir l'économie et le système financier, [\[www.banqueducanada.ca/marches/operations-marches-octroi-liquidites/covid-19-mesures-soutenir-economie-systeme-financier/#mesures\]](http://www.banqueducanada.ca/marches/operations-marches-octroi-liquidites/covid-19-mesures-soutenir-economie-systeme-financier/#mesures) (Consulté le 9 juin 2020).

❑ Les cotes de crédit du Québec

Une cote de crédit mesure la capacité d'un emprunteur, comme le gouvernement du Québec, à payer les intérêts sur sa dette et à la rembourser à l'échéance.

Une meilleure cote de crédit se traduit par un accès à un plus grand bassin d'investisseurs et à des coûts d'emprunt avantageux.

La cote de crédit du Québec est évaluée par six agences de notation.

Il est à noter que les six agences de notation attribuent à la cote de crédit du Québec une perspective stable.

TABLEAU D.5

Cotes de crédit du Québec

Agence de notation	Cote de crédit	Perspective
Moody's	Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	AA-	Stable
Fitch	AA-	Stable
DBRS Morningstar (DBRS)	AA (low)	Stable
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AA+	Stable
China Chengxin International (CCXI) ⁽¹⁾	AAA	Stable

(1) Il s'agit de la cote de crédit pour l'émission d'obligations sur le marché chinois.

Section E

PRÉPARER LA RELANCE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

ConclusionE.3

ANNEXE : Impact financier des mesures pour gérer
la crise sanitaire..... E.5

CONCLUSION

Dans les prochaines semaines et les prochains mois, le gouvernement poursuivra ses efforts afin de soutenir la relance de l'économie.

— Le dépôt du *Portrait de la situation économique et financière 2020-2021* est l'occasion de faire le point sur l'état des finances publiques du Québec.

Or, les premiers résultats présentés sont estimés à partir d'informations préliminaires et partielles.

Le gouvernement aura l'occasion de présenter un portrait plus précis de la situation financière et économique découlant de la crise sanitaire au cours de l'automne 2020.

— Une information plus juste sur le réel impact de la crise sanitaire ainsi qu'un portrait pluriannuel de la situation autant économique que budgétaire se traduiront par une meilleure estimation des déficits budgétaires attendus.

Le gouvernement souhaite retrouver, d'ici décembre 2021, le niveau de production de décembre 2019 et recréer les conditions pour que la croissance du PIB à long terme soit de 2 %.

Le gouvernement souhaite s'engager dans un retour à l'équilibre budgétaire sur un horizon de cinq ans. S'il est primordial de maintenir le poids de la dette à un niveau soutenable, y parvenir ne doit pas se faire au détriment des services publics ou par une hausse du fardeau fiscal des Québécois.

C'est en aidant dans l'urgence, en stimulant la relance et en assurant une sécurité sanitaire que le gouvernement du Québec recréera le climat de confiance nécessaire au retour de la consommation et de l'investissement privé.

L'assainissement des finances publiques ne remet pas en question la volonté du gouvernement de bâtir une économie verte, comme annoncé dans le budget de mars dernier.

ANNEXE : IMPACT FINANCIER DES MESURES POUR GÉRER LA CRISE SANITAIRE

TABLEAU E.1

Impact financier des mesures pour gérer la crise sanitaire (en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019- 2020	2020- 2021	Total	
RENFORCER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE				
Reconnaître les efforts additionnels des travailleurs de la santé				
Bonification pour les préposés aux bénéficiaires en milieu privé	-14,7	-108,2	-122,9	123
Prime de 8 % pour le personnel du réseau de la santé et de 4 % pour les autres	-38,8	-168,2	-207,0	207
Montants forfaitaires temporaires pour inciter le travail à temps plein et la mobilité du personnel	—	-62,6	-62,6	63
Formation et rémunération des nouveaux préposés aux bénéficiaires	—	-337,0	-337,0	337
Autres soutiens adaptés	-23,8	-125,2	-149,0	149
Sous-total	-77,3	-801,1	-878,4	878
Disposer du matériel nécessaire pour faire face à la crise				
Fourniture d'équipements (blouses, masques, etc.)	—	-2 296,0	-2 296,0	2 296
Mesures de protection et de sécurité pour le personnel de la santé	-15,0	-64,8	-79,8	80
Équipements pour le transport en commun dans la grande région de Montréal	—	-6,0	-6,0	6
Sous-total	-15,0	-2 366,8	-2 381,8	2 382
Autres mesures de soutien en santé et services sociaux				
Augmentation de la capacité quotidienne de tests de dépistage	—	-200,0	-200,0	200
Bonification de l'aide psychologique à la population	—	-31,1	-31,1	31
Ajouts de lits pour les soins alternatifs	—	-27,0	-27,0	27

TABLEAU E.1

Impact financier des mesures pour gérer la crise sanitaire (suite)
 (en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019- 2020	2020- 2021	Total	
RENFORCER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE (suite)				
Autres mesures de soutien en santé et services sociaux (suite)				
Programme d'aide aux employés	—	-14,0	-14,0	14
Soutien aux organismes communautaires	—	-20,0	-20,0	20
Aide aux femmes victimes de violence conjugale	-2,5	—	-2,5	3
Soutien aux ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance	—	-3,0	-3,0	3
Soutien additionnel à Tel-jeunes	—	-0,5	-0,5	1
Autres mesures	-71,1	-58,8	-129,9	130
Sous-total	-73,6	-354,4	-428,0	428
Sous-total – Renforcer notre système de santé pour faire face à la crise sanitaire	-165,8	-3 522,4	-3 688,2	3 688
APPUYER LES TRAVAILLEURS ET LES PARTICULIERS				
Soutenir les Québécois				
Report d'impôt pour les particuliers	—	—	—	4 500
Mise en place du taux unique de la taxe scolaire dès le 1 ^{er} juillet 2020	—	-172,9	-172,9	226
Suspension des remboursements des prêts étudiants – Harmonisation à l'annonce du fédéral	—	-36,0	-36,0	198
Réduction de 25 % du montant du retrait minimal obligatoire d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)	-29,9	-87,0	-116,9	—

TABLEAU E.1

Impact financier des mesures pour gérer la crise sanitaire (suite)
 (en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019- 2020	2020- 2021	Total	
APPUYER LES TRAVAILLEURS ET LES PARTICULIERS (suite)				
Soutenir les Québécois (suite)				
Aide aux ménages se retrouvant sans logis	—	-50,0	-50,0	50
Mesures d'aide au paiement du loyer pour les locataires dont les revenus sont moindres	—	-20,1	-20,1	225
Octroi de 1 800 nouvelles unités du programme Supplément au loyer d'urgence	—	-12,5	-12,5	13
Programme d'appui temporaire aux travailleurs (PATT)	-16,7	—	-16,7	17
Bonification du soutien à l'action bénévole	—	-10,0	-10,0	10
Aide aux camps de jour	—	-11,0	-11,0	11
Sous-total	-46,6	-399,5	-446,1	5 249
Favoriser le maintien en emploi des travailleurs				
Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE)	—	-407,0	-407,0	443
Soutien aux services de garde	-24,2	-58,2	-82,4	82
Recrutement de travailleurs agricoles	—	-45,0	-45,0	45
Sous-total	-24,2	-510,2	-534,4	570
Sous-total – Appuyer les travailleurs et les particuliers	-70,8	-909,7	-980,5	5 820

TABLEAU E.1

Impact financier des mesures pour gérer la crise sanitaire (suite)

(en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
ATTÉNUER L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR L'ÉCONOMIE				
Accélérer les investissements en infrastructures				
Devancement du PQI de 2,9 G\$ en 2020-2021	—	-73,0	-73,0	2 901
Sous-total	—	-73,0	-73,0	2 901
Soutenir financièrement les entreprises				
Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE)	—	-625,0	-625,0	2 500
Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME)	—	-125,0	-125,0	250
Aide pour les loyers commerciaux	—	-274,0	-274,0	822
Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME)	—	-65,0	-65,0	165
Versement accéléré des crédits d'impôt aux entreprises ⁽¹⁾	—	—	—	961
Report et réduction de prélèvements fiscaux auprès des entreprises				
– Suspension du paiement des acomptes provisionnels et des impôts dus ⁽¹⁾	—	—	—	2 828
– Report des versements à l'égard des remises de TVQ ⁽¹⁾	—	—	—	5 787
– Instauration du crédit de cotisation des employeurs au Fonds des services de santé à l'égard des employés en congé payé	—	-85,0	-85,0	85
– Report du paiement des droits annuels d'immatriculation au Registraire des entreprises du Québec	—	—	—	25
– Report du paiement des droits d'immatriculation pour les véhicules commerciaux et les taxis	—	—	—	165
Sous-total	—	-1 174,0	-1 174,0	13 587

TABLEAU E.1

Impact financier des mesures pour gérer la crise sanitaire (suite)
(en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019- 2020	2020- 2021	Total	
ATTÉNUER L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR L'ÉCONOMIE (suite)				
Offrir un appui adapté à certains secteurs				
Mesures pour le secteur agroalimentaire				
– Assouplissement de modalités de programmes de La Financière agricole du Québec ⁽²⁾	—	—	—	104
– Accélération du versement de sommes dues aux agriculteurs ⁽²⁾	—	—	—	6
Mesures pour la culture et les médias				
– Plan de relance économique du secteur de la culture et des communications	—	-110,0	-110,0	240
– Accélération de l'aide financière aux organismes culturels	-60,0	—	-60,0	60
– Programme SODEC – Soutien temporaire au fonds de roulement des entreprises culturelles ⁽³⁾	—	-20,0	-20,0	100
Mesures pour le tourisme				
– Appui à l'investissement en tourisme	—	-52,8	-52,8	248
– Ajout d'un volet touristique au PACTE	—	-37,1	-37,1	446
– Offrir un soutien aux hôteliers et gîtes du Québec qui perçoivent la TSH	—	-3,8	-3,8	14
– Soutien aux festivals et événements	—	—	—	18
– Bonification des Ententes de partenariat régional en tourisme ⁽¹⁾	—	—	—	25
– Favoriser la consommation de produits touristiques	—	—	—	20
Mesures pour le secteur minier				
– Suspension de 12 mois de la période de validité des claims miniers	—	-3,0	-3,0	3
– Report des paiements relatifs à l'impôt minier ⁽¹⁾	—	—	—	112

TABLEAU E.1

Impact financier des mesures pour gérer la crise sanitaire (suite)

(en millions de dollars)

	Impact financier			Sommes injectées dans l'économie
	2019-2020	2020-2021	Total	
ATTÉNUER L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR L'ÉCONOMIE (suite)				
Offrir un appui adapté à certains secteurs (suite)				
Mesures pour le secteur forestier				
– Report de la tarification des volumes de bois récoltés	—	—	—	60
– Compensation des coûts pour la sécurité des travailleurs	—	—	—	20
– Accélération des versements dans le cadre du Programme de remboursement pour des coûts de chemins multiresources (PRCM)	—	—	—	29
Mesures pour le secteur des transports				
– Programme d'aide pour le maintien des services aériens régionaux essentiels en période d'urgence sanitaire	-10,2	-29,8	-40,0	40
Sous-total	-70,2	-256,5	-326,7	1 545
Soutenir les municipalités				
Maintien des services de transport collectif	—	-400,0	-400,0	400
Report des paiements municipaux pour les services de la Sûreté du Québec	—	—	—	337
Sous-total	—	-400,0	-400,0	737
Sous-total – Atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie	-70,2	-1 903,5	-1 973,7	18 770
TOTAL	-306,9	-6 335,6	-6 642,5	28 277

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- (1) L'impact financier de cette mesure, qui a une incidence sur les besoins de financement du gouvernement, est intégré dans le service de la dette.
- (2) Certaines données pour calculer les liquidités des mesures de La Financière agricole du Québec ne sont pas disponibles. Ainsi le montant présenté dans ce tableau pourrait être plus élevé.
- (3) L'impact financier de la bonification de 50 M\$ à 100 M\$ de l'enveloppe d'interventions de ce programme est compris dans le Plan de relance économique du secteur de la culture et des communications.

